

LA GRANDE GUERRE À TRAVERS LA PRESSE RÉUNIONNAISE (1914-1916)

Quotidien de l'île de la Réunion
FORMAT PROVISOIRE DE LA GUERRE
BUREAUX : Rédaction et Administration, 64, Saint-Denis

La Guerre

On sait que le gouvernement
fait publier, un « Bulletin des
Armées de la République »
destiné à renseigner
exactement sur les faits
de la guerre ceux qui combat-
tent et ceux qui attendent leur
tour de gloire en son
patriotisme exaltant
chaque jour en son
« Pro-
andé et
ance un
cal-
»

vous parle. Le courage
jour est plus difficile
toute heure, dans
ré, dans la discipli-
les marches dur
bivouacs pénib-
et la fatigue
soldats invin-
Soyez
compte s
regarde
et pour

LIVRET PÉDAGOGIQUE POUR LES ENSEIGNANTS

Réalisation: GAUVIN GILLES Professeur au lycée Pierre Lagourgue. Professeur relais aux Archives départementales de La Réunion

Coordination : RIVIÈRE MARIE-ANGE IA-IPR d'histoire-géographie. Académie de La Réunion, ROUAYROUX NADINE, Directrice des Archives départementales de La Réunion

Mise en page : BARTHES RAYMOND

Crédits photographiques: Archives départementales de La Réunion Sudel Fuma

Remerciements: DI PIETRO Lise, HIVANHOÉ Corinne, LEPOAN Yannick, MASSON Corinne, HOURY Thierry, BRUNET Philippe.



Table des matières

INTRODUCTION	3
THÈME 1 : L'annonce de la mobilisation	11
1- Un village des hauts dans la guerre, Hell-Bourg	11
2- L'annonce de la mobilisation à la population (lien Histoire/Français)	11
3- L'organisation de l'information en temps de guerre	12
4- L'assassinat de Jaurès	12
5- Le premier anniversaire de la mobilisation	12
THÈME 2 : Roland Garros (1888-1918), héros réunionnais.	27
1- Roland Garros et le patriotisme	27
2- Les réactions de la population à l'annonce de la mort du héros	27
3- D'un héros à l'autre. Mémoire(s) et Histoire	28
4- La mort de Roland Garros : l'exemple d'une erreur relayée par la presse	28
THÈME 3 : La peur d'une invasion allemande et du corsaire « Le Koenigsberg »	52
1- Le numéraire en temps de guerre	52
2- La peur du Koenigsberg	52
THÈME 4 : La diffusion des nouvelles durant la guerre.	58
1- La presse réunionnaise et la censure	58
2- La presse réunionnaise et la propagande	58
3- Les moyens d'information	59
4- La difficile diffusion des nouvelles dans l'île	59
5- Les communications entre les poilus et leurs familles	60
6- La presse et la pénurie de papier	60
THÈME 5 : La violence de masse	97
1- Le génocide des Arméniens	97
2- La bataille de Verdun	97
3- La bataille de la Marne	97
4- La bataille de la Somme	97
5- La bataille des Dardanelles	97
THÈME 6 : Les poilus	115
1- Mobilisation et engagements volontaires	115
2- Insoumis et réfractaires	116
3- Le soutien aux poilus	116
4- Le retour du premier poilu grand blessé de guerre	117
5- Le sacrifice des instituteurs	117
6- L'omniprésence de la mort	117
7- Les difficultés quotidiennes des poilus créoles	118
THÈME 7 : Les femmes dans la guerre	157
1- La mobilisation des femmes à l'arrière	157
2- La mobilisation des femmes auprès des poilus	157
3- Les difficultés économiques pour les femmes de mobilisés	157

4- L'esprit féminin vu par les hommes	158
5- La place des femmes dans la société.....	158
THÈME 8 : La mobilisation des esprits.....	181
1- Les conditions de la revanche	181
2- Patriotisme et école	181
3- Patriotisme et loisirs	181
4- Les monuments aux morts	181
THÈME 9 : La mobilisation financière et matérielle de La Réunion.	213
1- La Banque de La Réunion au coeur de l'effort financier	213
2- Un effort de guerre original : la production de sacs de vacoas	214
THÈME 10 : Le rapport entre la colonie et sa métropole.	221
1. Un Gouverneur en temps de Guerre : Pierre Louis Alfred Duprat	221
2. Un patriotisme exacerbé	221
3. Une colonie patriote qui n'est pas reconnue à sa juste valeur	222
4. Madagascar et La Réunion	222
5. Egalité et spécificité	222
6. Quelle place pour La Réunion dans l'ensemble national après la guerre ?	222
THÈME 11 : L'image des étrangers.....	237
1. La perception des Allemands	237
2. Les ressortissants de l'Axe dans les Mascareignes	238
3. Les immigrants à La Réunion	238
Les chinois	238
Les Indiens	238
Les <i>Zarabes</i>	238
4. L'intégration par l'école et par l'armée	239
THÈME 12 : Les innovations techniques dûes à la guerre	269
1. La guerre et la science	269
2. Les pionniers de l'aviation	269
3. Des armes toujours plus performantes	270
4. Des innovations technologiques pour la vie quotidienne	270
5. L'automobile à La Réunion	271
THÈME13 : La société réunionnaise	304
1- L'état sanitaire de la population.....	304
2- S'alimenter en temps de guerre	305
3- Les inégalités sociales	306
4- « De l'ancien ou du neuf» (1914-2014)	306
a- Le calendrier scolaire.....	306
b- Les incendies de forêts	306
c- « Mobilité et préférence régionale »	307
d- Les requins	307
e- Le tourisme.....	307
REPÈRES CHRONOLOGIQUES	368
QUELQUES CHIFFRES	372
BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAFIE	373

INTRODUCTION

QUELLE PLACE POUR LA RÉUNION DANS L'ENSEIGNEMENT DE LA GRANDE GUERRE, DANS LE CADRE DES RENOUVELLEMENTS DE L'HISTORIOGRAPHIE ET DES PROGRAMMES?

En 1992 l'universitaire Prosper Eve proposait au monde enseignant un recueil inédit de lettres de poilus réunionnais recueillies dans la presse locale et précédées d'une présentation du contexte insulaire sur la période¹. L'objectif était, dans la logique de la création en 1990 du Conseil National des Programmes de La Réunion par le Premier ministre Lionel Jospin, de faciliter l'ancrage dans le local de l'enseignement de la Grande Guerre.

C'est également en 1991 que Michel Geffroy, militaire métropolitain affecté au RSMA, soutenait, sous la direction du professeur Claude Wanquet, un mémoire de maîtrise consacré aux Poilus de Bourbon². Mais cette étude est toujours restée confinée au milieu universitaire... Jusque-là, bien peu de documentation était disponible pour les professeurs du primaire comme du secondaire sur le sujet³. Seule *L'Histoire abrégée de La Réunion*, publiée en 1954 par Eugène Souris, qui citait rapidement en une page la perte de milliers d'hommes avant d'évoquer le héros Roland Garros, fut pendant une décennie l'éclairage local dont pouvait disposer les enseignants de l'île⁴.

André Schérer, dans le *Que sais-je* de référence qu'il publiait en 1965⁵, proposait cette fois des données chiffrées un peu plus étoffées sur les conséquences économiques du conflit. Plusieurs fois réédité, cet ouvrage proposait encore la même synthèse dans sa version de 1990. Directeur des Archives départementales de La Réunion de 1958 à 1972, André Schérer avait alors bien d'autres priorités pour la sauvegarde des fonds d'archives que de produire des ouvrages documentaires à vocation pédagogique⁶, mais le regard synthétique qu'il présentait sur l'ensemble de l'histoire de l'île et la mise en place d'infrastructures modernes qu'il avait impulsée allait servir de point de départ à bien des recherches.

L'Université de La Réunion était quant à elle inaugurée en 1970 et les premiers enseignants chercheurs avaient des centres d'intérêts portant alors sur d'autres périodes historiques fondamentales de l'histoire insulaire, qu'il s'agisse de l'esclavage ou de la Révolution française autour de Hubert Gerbeau et de Claude Wanquet. Jusque-là, c'était plutôt la géographie qui avait été privilégiée dans les études universitaires portant sur La Réunion⁷. En 1973, l'Association des Professeurs d'Histoire-Géographie produisait dans cette dynamique un recueil de textes d'histoire proposant aux enseignants de la

1 Eve Prosper, *La Première Guerre mondiale vue par les poilus réunionnais*, Editions CNH, 1992. Ce livre épuisé est aujourd'hui proposé en ligne sur leboucan.fr grâce à Prosper Eve et Jean-François Samlong.

2 Geffroy Michel, *Les poilus de Bourbon. Les Réunionnais pendant la guerre 1914-1918*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Claude Wanquet, Université de La Réunion, 1991.

3 La documentation n'est cependant pas inexistante. Voir sur le sujet l'article Portet Pierre, « Notes sur l'enseignement de l'histoire de La Réunion ; programmes et manuels scolaires de 1844 à 1995 », *Revue Historique des Mascareignes* n°1, AHIOI, 1998, pp.251-269. (Disponible en ligne)

4 Eugène Souris était professeur à l'école des frères de Saint-Denis. *Histoire de l'île de La Réunion*, Cazal, Saint-Denis, 1954, p.72.

5 Schérer André, *La Réunion*, PUF, QSJ, 1965, pp.93-96.

6 Il succéda donc en 1958 à Yves PEROTIN et continua le travail considérable de classement que celui-ci avait commencé dès son arrivée en 1952. Toujours dans la ligne de son prédécesseur il ouvrit de nouvelles annexes, cinq disséminées de la Grande Chaloupe à Bellepierre, et surtout lança la construction en 1969 d'un bâtiment d'archives qui devait être livré en juillet 1971, quelque temps seulement avant son départ survenu à la fin de cette même année.

7 La thèse de géographie humaine de Jean Defos du Rau de 1960 est ainsi restée pendant plus d'une décennie le travail de référence sur la société réunionnaise. *L'île de La Réunion, étude de géographie humaine*, Institut de Géographie. Faculté des lettres et Sciences humaines, Bordeaux, 1960.

documentation locale⁸. L'impulsion de ces productions documentaires était donnée par un groupe d'enseignants autour du géographe Paul Martinez à l'École Normale. Esclavage ou aléas climatiques de 1806 y étaient traités, mais pas encore le XXe siècle. Au début des années 1980 l'éditeur Gérard Forat, passionné d'histoire, commençait par faire publier des romans historiques consacrés à Madame Desbassayns, à Sitarane ou à Sarda Gariga. En 1983 il vulgarisait l'histoire de l'île, de 1638 à 1974, à travers une bande dessinée, en trois volumes, dans laquelle une dizaine de pages était consacrée aux Réunionnais dans la Grande Guerre, en particulier à son héros Roland Garros et à la grippe espagnole⁹.

C'est en fait le *Mémorial de La Réunion*, dirigé par Daniel Vaxelaire, et son tome 5 (1914-1939), paru en 1989, qui allait concrètement représenter pour la première fois pour le grand public un accès à une synthèse d'une centaine de pages agrémentées de photographies de documents d'archives pour évoquer le contexte, le conflit, l'épopée de Roland Garros et la grippe espagnole qui a suivi. Cette parution coïncidant avec la volonté ministérielle d'un enseignement adapté de l'histoire outre-mer, le *Mémorial* est devenu de fait une source documentaire pour le monde enseignant.

A cette documentation papier s'ajoutait en 1992 « La Réunion longtemps », une série documentaire télévisée initiée par Benoît Ferrand, vendue en format VHS et conservée encore dans quelques CDI d'établissements scolaires¹⁰ dans laquelle la Grande Guerre se retrouve évoquée à travers un diaporama de photographies, d'articles de journaux et parfois de témoignages de contemporains. Le concept repris en 2000 par RFO Réunion, toujours sous la direction de Benoît Ferrand, proposait également des images et une synthèse liée au conflit et à la terrible épidémie de grippe espagnole qui l'a suivi¹¹. Ces présentations documentaires demeurent d'intéressantes synthèses vidéo, mais elles ne permettent pas une mise en activité des élèves à partir de sources primaires.

Après la publication en 2000 du B.O. consacrant des adaptations de programme dans les DOM¹², l'éditeur Hatier proposait entre 2001 et 2006 une série de manuels dont le contenu était spécifiquement construit autour d'une documentation historique et géographique locale.¹³ La recherche universitaire aboutissait de son côté en 2006 à la soutenance d'une thèse par Rachel Mnémosyne¹⁴. Professeure des écoles, elle a publié en 2012 dans la revue *Tsingy* un article proposant des pistes pour l'enseignement de la question au primaire¹⁵, de même que Pierre-Eric Fageol avait publié dans la même revue en 2009 une réflexion sur l'enseignement de la question¹⁶ en classe de 3e (anciens programmes). Ces deux spécialistes de la question étaient d'ailleurs sollicités pour intervenir lors du séminaire de clôture du Centenaire organisé le 25 avril 2014 à l'ancien Hôtel de

8 Ce fascicule peut se trouver à l'Université de Saint-Denis ou à celle du Tampon. La même chose avait été faite d'abord en géographie : Société d'Histoire-Géographie régionale de La Réunion, *Éléments de statistiques pour l'enseignement de la géographie locale* (données statistiques allant de 1946 à 1969).

9 Forat Gérard, *Histoire de La Réunion par la bande dessinée*, Jacaranda, 1989, t.2 1815-1939, p.99-107. Réédité par Orphie en 2011.

10 « La Réunion longtemps. 1900-1920 'La vieille colonie' », Production Antenne Réunion et réalisation Benoît Ferrand, 1992.

11 « 50 jours dans le siècle. Cent ans d'histoire(s) à La Réunion », Première partie 1911-1976, Conception et réalisation Benoît Ferrand, RFO Réunion.

12 B.O 24.02.2000

13 *Histoire-Géographie. La Réunion. Cycle 3. CE2-CM1-CM2*, Hatier International, 2006, pp.56-59. *Histoire-Géographie. Programmes pour La Réunion. 4e-3e*, Hatier International, 2001, pp.52-55. *Histoire-Géographie Lycée, programmes pour La Réunion*, Hatier International, 2003, pp. 78-85. La même collection existe pour les Antilles-Guyane peut constituer de ce fait une source documentaire intéressante pour les enseignants réunionnais en quête de documents comparatifs. A cela on peut ajouter Coevoert J-P, Eve P., Jauze A., Wanquet C., *Histoire de La Réunion*, Hachette-Edicef / CRDP de La Réunion, 2001, pp.90-93.

14 Mnémosyne Rachel, *Les soldats Réunionnais dans la grande guerre*, Thèse soutenue en 2006 à l'Université de La Réunion.

15 Mnémosyne Rachel, « Enseigner la Première Guerre mondiale en CM2 à La Réunion », in *Tsingy*, Revue du CRESOI –Université de La Réunion, n°15, 2012, pp 161-182

16 Fageol Pierre-Eric, « La Réunion et la Grande Guerre. 1914-1918. Adaptation pour les programmes de 3e en histoire », in *Tsingy*, Revue du CRESOI-Université de La Réunion, n°11, 2009, pp.150-170.

Ville de Saint-Denis¹⁷. De son côté l'Université de La Réunion annonçait une série de journées d'études et de publications pour le dernier trimestre 2014.

Prendre La Réunion comme objet d'étude permet d'inclure les renouvellements historiographiques sur les questions de l'entrée et de la sortie de guerre, sur les populations civiles face à la guerre, les violences de guerre et l'expérience combattante tout en prenant en compte la spécificité de la colonie.

L'INTÉRÊT D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE.

Le Centenaire de la Grande Guerre a été relayé dans l'Académie de La Réunion comme dans celles du reste du territoire national. La dynamique pédagogique impulsée par le Rectorat autour de Mme Rivière IA-IPR d'histoire-géographie a ainsi conduit à de nombreuses productions dans le primaire comme dans le secondaire¹⁸. Ce travail avait été appuyé en amont par une présentation aux Archives départementales des fonds déjà repérés comme accessibles et intéressants pour les enseignants. Parallèlement, une grande collecte des souvenirs de la Grande Guerre était mise en œuvre autour de l'association Slamlakour¹⁹, de même que certains établissements scolaires recueillaient par l'intermédiaire des élèves et de leurs familles de la documentation ou des objets.

Les productions pédagogiques du primaire pour la première année de ce Centenaire se sont réparties autour de trois approches : des écrits « à la manière de » (le poilu, mais aussi l'enfant), un travail autour de documents d'archives et enfin des productions en arts visuels ainsi qu'en poésie. Dans le secondaire une première tendance a insisté sur le sentiment patriotique, tandis qu'une autre mettait en exergue le thème de la souffrance.

Parmi les pistes peu ou pas explorées, on retiendra l'histoire diplomatique et militaire ou encore, ce qui est conforme aux orientations historiographiques et aux programmes scolaires qui orientent la réflexion sur la pratique guerrière, le vécu des soldats et des populations, une réflexion sur le sens de la commémoration du 11 novembre qui est pourtant indispensable. Plus généralement les travaux ont eu tendance à présenter une vision mémorielle et non historique du conflit. En lycée il semble ainsi important d'aborder d'une manière ou d'une autre la question de l'historiographie de la Première Guerre mondiale et de réfléchir au rapport des sociétés à leur passé²⁰.

Il est nécessaire en tous les cas, en primaire comme dans le secondaire, d'éviter tout anachronisme dans la mise en œuvre de la réflexion pédagogique : l'esprit avec lequel la société entre en guerre n'est pas du tout le même que celui avec lequel elle en sort, en Europe comme à La Réunion. De même, il faut essayer de faire réfléchir les élèves sur l'image que l'on donne aujourd'hui de la Première Guerre mondiale alors que nos sociétés sont dans un refus absolu de la mort, même dans le cadre d'une intervention militaire.

Pour aider les enseignants dans la construction d'activités pédagogiques ancrées dans le local il apparaît fondamental de leur donner accès à de la documentation primaire. L'accès aux sources est en effet porteur de sens pour les élèves et, lorsque cela est possible, le contact avec les documents d'archives eux-mêmes permet aux élèves de prendre conscience des difficultés matérielles liées au métier d'historien (état des sources, lecture des documents manuscrits...) et donc d'aiguiser leur esprit critique. La DAC-OI et les Archives départementales ont donc pris l'initiative de proposer aux enseignants une docu-

17 Ces communications seront mises à disposition sur leboucan.fr.

18 On peut retrouver les fiches descriptives de l'ensemble de ces projets sur le site de l'Académie de La Réunion.

19 L'association propose un atelier culturel sur la thématique.

20 Cette interrogation est directement formulée dans les programmes de terminale ES-L-S dont un chapitre porte sur la question des mémoires et de l'histoire (Seconde Guerre mondiale / Guerre d'Algérie).

mentation liée à ce sujet qui, pendant les quatre années du Centenaire, devrait donner lieu à de nombreuses initiatives pédagogiques.

Les archives départementales proposent déjà en accès libre un nombre important de cartons permettant d'élaborer avec des élèves des séances de travail consacrées à l'étude de la Première Guerre mondiale et de ses prolongements. Nous avons fait le choix de compléter cette documentation par une mise à disposition de dossiers thématiques élaborés à partir de la presse locale. L'intérêt de cette mise à disposition est multiple : elle permet d'accéder à de la documentation imprimée ancienne aujourd'hui en partie retirée de la communication au public en vue de sa restauration ; elle permet de « gagner du temps » en proposant des sources déjà organisées autour de 13 grands thèmes eux-mêmes subdivisés en sous-thèmes. Le format numérique qui facilite l'accessibilité via internet, doit permettre également d'enrichir cette documentation au fil des années du Centenaire.

LES SOURCES, LEUR CONTEXTE ET LEUR NÉCESSAIRE CRITIQUE.

La presse est un excellent support de réflexion historique avec les élèves sur la société d'une époque. Orientant et reflétant l'opinion, elle aborde des thèmes relatifs à la vie politique, mais aussi à la culture, à l'économie, au sport... Dans le cadre de la guerre elle est également un révélateur de la propagande et de la censure. C'est donc un média qui permet de remettre en perspective le fonctionnement d'une société dans un contexte historique singulier. Il est en effet nécessaire lors de tout travail de reconstruction historique avec les élèves d'insister sur la mise en contexte du document utilisé. De même que le taux d'illettrisme de 1914 permet de remettre en perspective le témoignage écrit d'un poilu, à fortiori à La Réunion, il convient de prendre de la distance avec les lettres publiées par la presse. Prosper Eve rappelle ainsi qu'en 1905 31% des élèves ne sont pas scolarisés et qu'un quart des scolarisés ne suivent pas l'école sur toute l'année. En 1921 "sur 29 366 enfants d'âge scolaire, 11 963 fréquentent les écoles primaires" (soit 40,7%)²¹. Qui peut garantir de leur authenticité, par exemple lorsqu'elles sont clairement utilisées pour mettre en exergue le patriotisme ou le courage des soldats créoles ?

Il est également important de réfléchir sur les non-dits dans ces lettres car les soldats qui s'expriment ne donnent aussi à entendre que ce qui est audible par ceux de l'arrière. Les poilus n'évoquent essentiellement que ces fameuses difficultés matérielles sur lesquelles l'enseignement se focalise bien souvent (le froid, la boue, les poux, les rats...). Il convient donc de s'interroger sur ce qui est dit et sur ce qui est tu et qui peut être accessible par d'autres sources (notamment les romans écrits par des Anciens combattants) Il est plus difficile de trouver des témoignages écrits faisant l'éloge de la violence alors même que certains films²² ont pu poser la question de ces hommes parfois transformés en « machines à tuer ».

On peut également faire réfléchir les élèves sur le décalage qui existe entre la publication d'une lettre de poilu (ou d'un article de journal reproduisant une lettre) et le moment où elle a été écrite. Il faut également l'amener à s'interroger sur la personne du poilu : qui est exactement l'auteur : un soldat du rang, un officier Apprendre à un élève qu'un courrier était systématiquement mis en circulation avec un retard volontaire de trois jours à une semaine après avoir été posté par le soldat, permet de réfléchir sur le caractère stratégique que peut avoir la saisie des correspondances ennemies.

De la même façon il est important de faire réfléchir les élèves sur la différence qu'il

21 Prosper Eve, *Tableau du syndicalisme à La Réunion de 1912 à 1968*, Editions CNH, 1991 p.45.

22 Voir par exemple « *Capitaine Conan* » de Bertrand Tavernier, sorti en 1996.

peut y avoir entre un témoignage écrit pendant le conflit et un témoignage écrit bien après la guerre comme c'est le cas de celui de Charles Foucque²³ pour La Réunion. L'étude de la presse durant la Grande Guerre est aussi un moyen d'étendre indirectement le regard critique des élèves sur la société médiatique qui les entoure. Le dernier thème intitulé « de l'Ancien ou du neuf²⁴ » peut ainsi être l'occasion de réfléchir sur certaines questions de société qui trouvent toujours un écho – forcément différent – cent ans après la Grande Guerre.

Notre dossier porte sur deux journaux, *Le Peuple* et *Le Progrès*, dépouillés entre 1914 et 1916. Il ne témoigne donc que d'un point de vue singulier sur une période qui – pour l'instant – ne recouvre pas l'ensemble des années de guerre. Il met cependant déjà à disposition un certain nombre d'articles retenus pour leur intérêt pédagogique. Le choix a été fait de proposer les articles dans leur intégralité, à charge pour les enseignants d'en extraire si nécessaire les parties jugées les plus intéressantes. Alors que nous travaillons souvent sur de courts extraits dans les manuels, il est important de faire comprendre aux élèves – même si l'intégralité du texte n'est pas soumise à l'étude – qu'un paragraphe n'a pas forcément le même sens s'il est remis dans le contexte du document dont il est extrait.

Mario Serviabile et Karine Técher considèrent les années 1881-1914 comme « la belle époque de la presse²⁵ ». Cette période est marquée par la fin de l'isolement de l'île, jusque-là uniquement reliée au monde extérieur par les bateaux, avec la pose en 1906 d'un câble sous-marin. Ce ne sont pas moins de 45 journaux qui vont apparaître sur la période, avec parfois l'utilisation de méthode de ventes modernes en même temps que cela se fait en métropole : service postal d'abonnement, démarches de fidélisation par l'offre de cadeaux... Cette floraison de la presse doit cependant être nuancée quant à son impact réel. Les Réunionnais sont massivement illettrés : en 1915, un tiers des jeunes en âge d'être scolarisés ne sont pas sur les bancs de l'école et le premier collège pour filles n'ouvre ses portes qu'en 1913. Pour beaucoup, le niveau d'instruction reste très faible au final. C'est donc par le bouche à oreille, dans les bistrotts ou les marchés, ou bien encore, dans une société fortement marquée par la religion catholique, par l'intermédiaire des prêtres, que circulent l'essentiel des informations²⁶.

La liberté de la presse, accordée par la Troisième République, se fait à La Réunion dans un cadre politique singulier. Dans cette île où l'esclavage est encore bien présent dans les mémoires (en 1914, nombre de Réunionnais sont soit des enfants esclaves, soit eux-mêmes des esclaves affranchis), la culture républicaine est loin d'être la même qu'en métropole. Le « jeu politique²⁷ » se déploie dans le cadre d'affrontements violents provoqués par des personnalités dont les étiquettes politiques sont très variables.

À La Réunion, comme en France, il n'y a pas au début de la Troisième République de véritables partis politiques au sens moderne du terme. Serge Berstein rappelle que l'instauration du suffrage universel en 1848 est accompagnée par la création de comités éphémères dont le but est de capter le vote des électeurs²⁸. Ce n'est qu'à partir de 1885-1886 que certains hommes politiques, pour consolider leur assise, décident de pérenniser ces comités. Et il faut attendre 1901 pour voir, à l'initiative des francs-maçons, la création du parti républicain radical et radical-socialiste. Ce n'est enfin que dans l'entre-deux-

23 *Un Réunionnais dans la Grande Guerre, Quelques notes et souvenirs*, Charles Foucque, Ed ARS Terres Créoles, coll Mascarin, 2014.

24 Référence à l'ouvrage de Prosper Eve paru à Océan Editions en 2003 et dont le but est de faire prendre conscience des évolutions de l'écriture de l'Histoire de La Réunion. Lire en particulier l'introduction pp.9-18.

25 Sur le sujet on peut utiliser le petit précis de Técher Karine, Serviabile Mario, *Histoire de la presse à La Réunion*, ARS Terres Créoles, 1991 qui présente à la fois de petites synthèses par période et un référencement précis de tous les journaux parus de 1794 à 1990.

26 Eve Prosper, *La Première Guerre mondiale vue par les poilus réunionnais*, Editions CNH, 1992, pp.71-79.

27 Eve Prosper, *Le jeu politique à La Réunion de 1900 à 1939*, L'Harmattan/Université de La Réunion, 1994

28 Berstein Serge, « Les partis », dans Rémond René (sous la direction de), *Pour une histoire politique*, Paris, Points-Seuil, 1996, pp. 70-71. Voir également Berstein Serge, *Histoire du Parti radical*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1980-1982, 2 t. Voir également sur le sujet Mayeur Jean-Marie, *La vie politique sous la Troisième République. 1870-1940*, Paris, Seuil, 1984, pp. 74-85.

guerres, avec la multiplication de fédérations départementales qui permettent de lier véritablement les parlementaires et la base, que la plupart des partis français prennent une forme achevée et moderne.

C'est donc aussi à la lumière de ce processus à l'échelon national qu'il faut percevoir la vie politique des vieilles colonies. De l'opposition entre républicains modérés et conservateurs catholiques au début de la République, l'île est passée à une division politique entre les républicains démocrates (ou « blocards »), représentés par de La Serve, de Mahy ou Brunet, et les républicains libéraux (ou « anti-blocards »). Prosper Eve a montré que les premiers trouvent leurs membres au sein des professions libérales, des fonctionnaires dont tout particulièrement les enseignants, et regroupent de nombreux francs-maçons. Les seconds « sont usiniers, notaires, avoués, hommes d'affaires, négociants, grands propriétaires terriens²⁹ ». Anti-dreyfusard, François de Mahy décide cependant de rejoindre les républicains libéraux qui bénéficient localement des craintes engendrées par les différentes mesures anticléricales du gouvernement.

Au-delà de l'itinéraire personnel du député de Mahy, l'application des lois de sécularisation à La Réunion met en évidence une caractéristique insulaire. Claude Prudhomme a démontré que si l'élite républicaine locale a toujours été soucieuse de préserver son pouvoir par rapport au clergé, qui exerce une très grande influence sur la population, sa position sur la question de la laïcisation se trouve en retrait par rapport à celle de la majorité radicale de métropole³⁰. La bonne entente entre les élus, et en particulier de Mahy qui a voté contre la loi de 1905, et l'évêque, lui-même favorable au régime républicain, a permis d'assouplir les tensions et de retarder l'application de cette loi jusqu'en février 1911. Le clan monarchiste Desbassayns - de Villèle, après une ultime tentative de résistance à la loi, reste incapable de former un véritable parti politique et apporte son soutien aux différents candidats républicains suivant « un jeu d'alliances contradictoires où les règlements de compte personnels prennent le pas sur les programmes³¹ ».

L'étiquette républicaine s'est donc imposée dans la vie politique locale. Ne s'agit-il cependant que d'un républicanisme de façade et d'intérêt ? Jacques Binoche, qui a étudié dans leur ensemble les parlementaires d'outre-mer entre 1871 et 1914, rappelle tout d'abord que ces élus ne devaient leur existence qu'à l'instauration de la République³².

Entre 1871 et 1875, les débats à l'Assemblée nationale montrent que l'existence de cette représentation, acceptée sous réserve, est loin d'être unanime. De ce fait, les parlementaires d'outre-mer, à l'image d'Alexandre de La Serve s'écriant en 1873 « Vive à jamais la République », de François de Mahy affirmant en 1886 « moi vieux républicain », ou de Louis Brunet proclamant en 1895 « moi, républicain, dont toute la famille a souffert sous l'Empire », n'ont eu de cesse d'affirmer la fidélité la plus absolue au régime³³. C'est ainsi que de 1871 à 1876, 21 des 22 représentants d'outre-mer représentent la gauche républicaine. Finalement, au début du XX^{ème} siècle, « la représentation d'outre-mer, critiquée, tournée en ridicule, combattue par la droite pour des raisons politiques puis par la gauche pour des raisons sociales, avait fait jurisprudence³⁴ ».

La place tenue par ces parlementaires dans la vie législative de la Troisième Ré-

29 Eve Prosper, op. cit., p.6.

30 Prudhomme Claude, *Histoire religieuse de la Réunion*, Paris, Karthala, 1984, pp. 232-244.

31 La résistance des paroissiens de Saint-Gilles les Hauts, fief de la famille Desbassayns - de Villèle, à l'inventaire de l'église pousse l'administration à faire intervenir la force armée le 27 juin 1913. L'intervention se solde par trois morts et trois blessés graves. Prudhomme Claude, *Histoire religieuse de la Réunion*, op. cit., p. 241.

32 Binoche Jacques, « Les élus d'outre-mer au Parlement de 1871 à 1914 », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, n° 210, 1er trimestre 1971, pp. 82-114. L'auteur y expose les principales conclusions de la thèse qu'il a soutenue sur le sujet en 1970 à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse.

33 Binoche Jacques, « Les élus d'outre-mer au Parlement de 1871 à 1914 », art. cité, pp. 88-89.

34 Ibid., p. 88.

publique est par ailleurs une indication intéressante sur la nature de leurs convictions républicaines. Jacques Binoche démontre que « de 1871 à 1893, les parlementaires d'outre-mer, à la Chambre comme au Sénat, ont, sans conteste, largement contribué à faire triompher la République ». Il rappelle en outre que 12 représentants sur 13 ont voté en 1875 l'amendement déposé par Wallon, lui-même représentant de la Guadeloupe en 1848³⁵.

Entre 1893 et 1902, la représentation d'outre-mer se montre beaucoup plus critique car les colonies sont frappées par une crise économique qui fait ressortir les insuffisances du système administratif qui leur est appliqué. Mais, de 1902 à 1914, ces élus forment à nouveau un soutien indéfectible au régime. « Ils participent à plusieurs combinaisons gouvernementales et siègent tous à gauche et à l'extrême-gauche des Chambres³⁶ ». Jacques Binoche qualifie au total les territoires outre-mer de « bastions du régime³⁷ », rappelant même que parmi les 102 parlementaires qui les ont représentés entre 1871 et 1914 il n'y a eu que quatre hommes de droite. Finalement, « le parlementaire d'outre-mer était bien l'archétype du parlementaire de la IIIe. La IIIe République était un peu sa République³⁸ ».

Le zèle républicain des parlementaires réunionnais ne constitue donc pas une spécificité au sein de l'outre-mer. Jacques Binoche affirme même que c'est aux parlementaires outre-mer que revient le mérite de toutes les grandes réalisations dans ces territoires. « Les élus de La Réunion ont obtenu, de haute lutte, le fameux chemin de fer circulaire et la construction d'un port à la Pointe des Galets. Ils ont obtenu aussi divers équipements pour Madagascar et, en particulier, l'aménagement de la base de Diégo-Suarez³⁹ ». Cette participation pleine et entière à la vie parlementaire de la Troisième République en métropole se double cependant d'une participation à un jeu démocratique local qui connaît un retard permanent avec ce qui se passe en métropole.

Les années 1905-1906 marquent sans nul doute un tournant dans la vie politique réunionnaise. Les deux grandes figures républicaines, Louis Brunet et François de Mahy, disparaissent successivement tandis que s'impose sur la scène politique un homme de couleur en la personne de Lucien Gasparin. Elu député, en 1906, sous l'étiquette des républicains libéraux, il fait le choix, en 1908, de s'inscrire à l'Assemblée chez les radicaux, et donc de rejoindre les républicains démocrates locaux.

Pour Mario Serviabile, « Gasparin est à l'origine de l'introduction de deux fléaux à la Réunion : le transfugisme et le recours à l'élément racial comme argument politique déterminant (...) Désormais, avec Gasparin, la campagne politique sera faite de rhétorique, de mouvements d'émeutiers et de violence raciste⁴⁰ ».

Prosper Eve, tout en reconnaissant que la fraude, la corruption et la violence s'imposent, se montre moins virulent à l'égard de Gasparin. Pour lui, le député, qui a su sensibiliser le peuple à la chose politique par ses origines et ses propos, fut propulsé sur le devant de la scène par des libéraux catholiques en quête d'électorat populaire, mais a marqué presque immédiatement ses distances avant de « tenter de mener l'île sur la voie modérée du radical-socialisme⁴¹ ». Prosper Eve conclut son étude électorale de la période en démontrant bien qu'il ne s'agit plus à la veille de la Première Guerre mondiale que d'une mascarade à laquelle se mêle une grande partie du prolétariat qui « monnaie sa participation à cette sarabande⁴² ». Il ne voit qu'un seul point positif à ce jeu politique : « La campagne électorale permet aux Noirs de se frotter aux Blancs. Le Blanc se fait nègre pour conquérir des voix. C'est le temps du mimétisme⁴³ ».

35 Ibid., p. 89.

36 Ibid., p. 94.

37 Ibid., p. 108.

38 Ibid., p. 109.

39 Sainton Jean-Pierre, « L'électeur contre le citoyen ; essai de mise en perspective historique du phénomène de clientèles en Guadeloupe », dans Van Eeuwen Daniel et Pizetty – Van Eeuwen Yolande, *Elections et démocratie. Amérique latine – Caraïbes*, Aix-en-Provence, CREALC, 1995, p. 106.

40 Serviabile Mario, *Rayonner. Histoire de la Réunion*, op. cit., p. 161.

41 Eve Prosper, *Le Jeu politique à la Réunion de 1900 à 1939*, op. cit., p. 41.

42 Ibid., p. 62.

La présentation du contexte politique aux élèves doit être faite à l'échelle locale, mais aussi à l'échelle de l'ensemble colonial et enfin de la représentation nationale pour ne pas sombrer dans l'image caricaturale qu'on lui donne souvent. L'inscription de la culture républicaine se fait dans un espace-temps qui ne coïncide pas avec ce qui s'est passé en métropole. La concomitance entre la reconnaissance civile (par l'émancipation) et le suffrage universel, dans une société où les mentalités restent marquées par l'esclavage, a imprégné d'une charge symbolique considérable l'acte électoral. La République qui a accordé un droit de vote, presque immédiatement retiré du fait des pressions des notables et de Sarda-Garriga lui-même, se retrouve assimilée dans les mentalités à la liberté acquise par l'abolition de l'esclavage. Le « jeu politique » qui s'instaure sous la Troisième République, s'expliquerait en partie par le fait que pour chaque nouvelle échéance électorale « l'enjeu politique demeure la préservation des droits acquis⁴⁴ ».

Le jeu électoral est violent, et l'abstention considérable. Les deux phénomènes sont indubitablement liés. Un des facteurs de l'abstention, parmi bien d'autres, est peut-être le fait que reconnaissances civile et politique ont été imposées de l'extérieur à la société coloniale. Il ne s'agit pas du résultat d'une revendication politique des insulaires arrachée à l'Etat par un mouvement de fond de la société locale, mais d'une décision juridique imposée de l'extérieur par l'Etat. Claude Meure, qui a travaillé spécifiquement sur les pratiques électorales à la Réunion sous la Troisième République, est également d'avis que la concomitance en 1848 de la citoyenneté universelle et du suffrage universel est un élément majeur de la spécificité politique réunionnaise par rapport à la métropole⁴⁵

Il faut par ailleurs amener les élèves à réfléchir sur l'engagement politique des organes de presse d'où proviennent les articles étudiés. La Réunion a connu en effet en avril 1914 la campagne électorale la plus sanglante qu'elle n'ait jamais connue (14 morts et 300 blessés). Ce sont les candidats du Parti radical-socialiste Georges Boussenot et Lucien Gasparin, soutenus par le gouverneur Duprat qui se sont imposés dans cet affrontement avec les partisans du riche propriétaire terrien du Sud, Robert le Coat de K/Ve-guen et de Brunet-Million, candidats sous l'étiquette de « républicains progressistes ».

La presse, dans son ensemble, va contribuer à attiser le conflit. Tandis que *La Patrie Créole* ou le *Nouveau Journal de La Réunion* soutiennent les « républicains progressistes » avec un discours conservateur, *Le Peuple* est clairement engagé pour le camp Boussenot – Gasparin. Ce journal, créé en mars 1908 avec pour directeur politique Lucien Gasparin, est alors entre les mains de Jules Palant, c'est-à-dire de la franc-maçonnerie qui soutient fermement le gouvernement radical socialiste. *Le Peuple* mène une guerre sans merci contre l'Eglise au début de la guerre, réclamant une laïcisation totale. Il réclame par exemple la fermeture de l'Immaculée Conception après l'échec du collège Juliette Dodu. *Le Progrès* créé le 12 août 1914, avec pour directeur Henri Nativel puis Henri Vavasseur, représente pour sa part un courant socialiste modéré.

Le dossier ainsi constitué est finalement conçu comme une base de données évolutive dans le temps⁴⁶, où chacun pourra trouver des éléments pour construire un enseignement s'appuyant sur l'histoire locale afin d'impliquer davantage les élèves et de mettre en perspective l'étude plus générale de la Grande Guerre dans son champ européen et mondial.

43 Ibid., p. 63.

44 Ibid., p. 191.

45 Meure Claude, *Les élections à la Réunion de 1919 à 1929. Moeurs électorales d'une société coloniale*, Mémoire de maîtrise, Université de la Réunion, 1994, 2 tomes et *Apprentissage du suffrage universel en France et à la Réunion. Situation réunionnaise dans la décennie 1920*, Mémoire de DEA, Université de la Réunion, 1995.

46 Les articles du dossier proviennent des journaux de 1914 à 1916 des Archives départementales Sudel Fuma de La Réunion:

- 1PER82/1 *Le Progrès*, août à décembre 1914

- 1PER82/3 *Le Progrès*, 2^{ème} semestre 1915

- 1PER82/4 *Le Progrès*, mars 1916

- 1PER81/16 *Le Peuple*, août à décembre 1916

- 1PER81/15 *Le Peuple*, janvier à juillet 1916

THÈME 1 : L'ANNONCE DE LA MOBILISATION

1914 : quatre ans seulement après le procès de la bande à Sitarane qui avait épouvanté toute la population, La Réunion entrait dans un conflit qui allait mener à la mort 1 460 insulaires, soit près de 10% de ses mobilisés. On dénombrait alors environ 175 000 habitants.

Après avoir reçu un premier câblogramme alarmant du ministre des Colonies, le 27 juillet 1914, le Gouverneur de La Réunion était informé le 1er août par un autre câblogramme secret que la mobilisation générale serait décrétée à partir du 2 août⁴⁷. En métropole, le tocsin avait annoncé dans les villes et villages de France la mobilisation le 1er août dans l'après-midi. C'est le dimanche 2 août au soir qu'un clairon annonçait à Saint-Denis la mobilisation. Les acteurs et le public du théâtre, à proximité, se sont alors levés pour chanter la Marseillaise⁴⁸. Le câblogramme annonçant l'entrée en guerre de l'Allemagne contre la France, le 3 août, arrivait le mardi 4 août dans l'île, via Maurice.

En dehors du câblogramme qui permettait, depuis 1906, d'être informé dans les 24 à 48 heures, La Réunion vivait alors ses relations avec la métropole au rythme de l'arrivée et des départs des navires des Messageries Maritimes, et il fallait ainsi parfois plus d'un mois pour que certains événements soient rapportés par la presse locale. De plus, les coupures de câble ou les aléas climatiques pouvaient encore retarder ce cheminement. Les infrastructures du Port, régulièrement endommagées par les cyclones, n'ont été vraiment assurées que dans les années 1920. Lors du conflit, il fallait compter environ un mois pour que les Poilus puissent rejoindre la Pointe-des-Galets au port de Marseille, en passant par Madagascar. Tout cela dans une situation de forte promiscuité et avec l'angoisse d'un torpillage par les croiseurs ou sous-marins allemands.

Dans le contexte matériel de la colonie en 1914, il peut être intéressant de s'interroger sur la façon dont tous les habitants ont été mis au courant de l'annonce de la guerre et de la mobilisation en particulier dans les écarts. La transcription par les élèves des documents manuscrits est l'occasion de travailler avec eux sur « le métier d'historien » confronté aux sources primaires qu'il faut commencer par décrypter. Ces activités s'appuient essentiellement sur des documents conservés dans le carton R50.

Activités possibles :

1- **Un village des hauts dans la guerre, Hell-Bourg** – A l'aide du rapport des gendarmes Cabel et Marchais faire trouver aux élèves les différents moyens utilisés par les autorités pour transmettre la nouvelle de la mobilisation (1-2). Les faire réfléchir également sur le décalage entre le jour de l'annonce officielle (affiche de la mobilisation générale) et l'annonce concrète à Hell-Bourg. Faire localiser sur une carte les différents lieux d'affichage évoqués dans le rapport et réfléchir sur ce choix ainsi que sur l'impact de la topographie sur la circulation des hommes et des informations au quotidien. Le travail peut être complété par une recherche sur l'histoire du peuplement et sur l'intérêt du lieu (cf. les thermes pour le « changement d'air » de la bourgeoisie créole des villes qui est évoqué dans la presse durant le conflit à la saison chaude).

47 Geffroy Michel, *Les poilus de Bourbon. Les Réunionnais pendant la guerre 1914-1918*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Claude Wanquet, Université de La Réunion, 1991, p.69.

48 Serviabile Mario, *Rayonner. Histoire de La Réunion. Essai d'éducation populaire*, Océan Editions / ARS Terres créoles, 1995 p.174.

2- L'annonce de la mobilisation à la population (lien Histoire/Français) – A l'aide du rapport des gendarmes Cabel et Marchais (1-2)

a. Raconter la façon dont l'annonce de la mobilisation s'est faite à Hell-Bourg (à la manière d'un historien ou à la manière d'un témoin de la scène).

b. Imaginer le discours qui a pu être fait à la population « par son de cloches et de tambour » pour lui annoncer la nouvelle et faire en sorte qu'une population en grande majorité analphabète comprenne réellement la situation. (Expression écrite ou orale).

3- L'organisation de l'information en temps de guerre – Faire comprendre la façon dont les informations sont, en ce début de conflit, transmises dans l'île (comment ? par qui ?) et contrôlées. Les documents retenus permettent également de comprendre l'anxiété qui peut toucher la population en attente d'informations face à l'annonce de la guerre.

Pour cela on peut s'appuyer sur l'étude de cinq documents :

- Courrier s.d. annonçant l'organisation et la distribution des câblogrammes (5)

- Télégramme du 3 août 1914 annonçant la mise en place de la censure militaire sur les télégrammes en code. Il est demandé à ce que tout message soit transmis langage clair. (6)

- Courrier du 4 août 1914 du maire de Saint-Pierre au gouverneur demandant une meilleure communication des informations face à la pression de la population. (7)

- Courrier du directeur de La Patrie créole, le 19 août 1914, se plaignant de la distribution partielle des informations en fonction des journaux (8-9)

- La publication dans Le Progrès du 12 août 1914 de l'ordre de mobilisation par le gouverneur Duprat. (10)

4- L'assassinat de Jaurès – Près d'un mois après l'événement Le Progrès des 7-8 septembre annonce la mort de « Jaurès, défenseur de la Paix », mais dont le journaliste imagine dans le cadre de « l'Union Sacrée », qu'il aurait appelé bien évidemment lui aussi à la guerre face à l'invasion ennemie. (11-12)

5- Le premier anniversaire de la mobilisation – Un an après le début des hostilités, *Le Progrès* des 2-3 août 1915 appelle à travers deux articles à commémorer le 2 août qui « rayonne comme un soleil magnifique et rouge » (13-14)

GENDARMERIE NATIONALE

Art. 292 du décret sur l'organisation et le service de la gendarmerie.

(1) A rayer dans les arrondissements où il n'y a pas de section.

ARRONDISSEMENT
ARRONDISSEMENT
de la Réunion.
de la Réunion.

SECTION
de Saint-Benoit.
BRIGADE
de Bell. Bourg.
N° de la brigade... 60
du 4 août 1914.

PROCÈS-VERBAL
CONSTATANT
L'affichage et la publication de l'ordre de Mobilisation en date du 4 août 1914.

1^{re} EXPÉDITION.

Ce jourd'hui, sept août, mil neuf cent quatorze,

à ~~10~~ heures,
Nous, soussigné, Cabel, François, brigadier,
et Marechal, Anché,

gendarme à pied à la résidence de Bell. Bourg, département d'île de la Réunion, revêtus de notre uniforme et conformément

aux ordres de nos chefs, certifions que le six août courant, à 13 heures agissant conformément aux prescriptions de la note n° 5222 en date du 4 août 1914, de notre Commandant de détachement, nous nous sommes rendus auprès de M^r Le Maire de Salazie qui, sur notre demande à aussitôt annoncé la mobilisation par son son de cloches et de tambour.

Après entente avec cette autorité, les huit exemplaires de l'ordre de mobilisation que nous avons reçus en même temps que la note précitée, ont été affichés tant après midi du 6 août dans les bourgs et hameaux, aux endroits ci-après:

- 1^o Bell. Bourg, à la Mairie, à l'Église, contre l'immeuble de M^r Orlan, Félix et à la Gendarmerie.
- 2^o Mare. à Tordes. d'Eau, contre les immeubles de M^r M^r Bachelier, Stanislas; Guichard, Emile et Vraye, André.
- 3^o Het. à. Vidot, contre les immeubles de M^r M^r Fayet, Paul et Billaud Léon.
- 4^o Mare d'Épouaches, contre les immeubles de M^r M^r Zécher, Joseph et Robert Justij.
- 5^o Grand-Het à la mairie et contre les immeubles de M^r M^r Robert, Alphonse et Entier.

NOTA. — Lorsqu'il y a lieu de donner un signalement, il est placé à la suite du procès-verbal, après les signatures. L'exemplaire de l'ordre de mobilisation peut être utilisé pour les contraventions, arrestations en vertu de contraventions par corps, rébellion, etc., mais seulement lorsque il n'y a pas de faits particuliers à relever et sans réserve de la non-apposition des autorités intéressées. Il ne saurait être utilisé pour les arrestations d'urgence et de militaires démissionnaires en absence illégale.

6° Camp de Pierrot; contre l'immeuble de Maillot,
Alexis;

7° Mare-à-Martin; contre l'immeuble de M^r Maillot,
Cousin et à l'école des filles;

8° Mare-à-Ville-Blanc; contre les immeubles de M^r
M^r Haute-Criste et Sidière, Joseph;

9° Mare-à-Citroux; contre l'immeuble de Baya,
Ramsamy;

10° Mare-à-Goyaves; contre l'immeuble de M^r Lacroix
François

11° Village; aux portes de la mairie, de l'Église, du
poste de justice, du dépôt des Rhums et contre les immeu-
bles de M^r M^r Maillot, Emile, de Langlard, Puyetron,
Bachaud et Sautray;

12° Cou Pont de la Navarre; - contre l'immeuble
de M^r Boyer Camille.

Après nous être assurés que l'affichage était effectué
aux endroits indiqués, nous sommes rentrés à notre casernement.

En foi de quoi nous rédigeons ce procès-verbal
en deux expéditions destinées: la première à M^r le
Gouverneur de la Réunion et la deuxième aux archives
de l'armée.

Fait et clos, à St. Pierre, les jour, mois et an
qui d'autre part.

~~Marchais~~

Cabot

Nous et transmis par l'Adjutant Blanchet,
commandant la section, à Monsieur le Capitaine
commandant le détachement.

A Saint-Denis, le 8 août 1914.

P. M. M. M.

GENDARMERIE NATIONALE

SECTION
Detachement de la Réunion.

Ce jour d'hui, *Sept Août*, mil neuf cent *quatorze*
à huit heures du
Nous, soussigné, *Courrèges (Seuil)*

~~ARRONDISSEMENT~~

(1) SECTION
de Saint-Seuil.
BRIGADE
de Saint-Seuil.
no 139.
du 7 août 1914.

gendarme à cheval, à la résidence de *Saint-Seuil* département
(de la Réunion), revêtu de notre uniforme et conformément
aux ordres de nos chefs, certifie que le 5 du courant, à 18
heures 30', agissant en vertu de la note n° 522/p du
Detachement en date du 4 août 1914, nous nous sommes
rendu immédiatement dans la commune de *Bras-Panors*,
et nous avons remis, contre reçu, à *xx*, le maire, de cette
localité, dix affiches (ordres de mobilisation), en l'ingérant de les
afficher sans retard.

PROCÈS-VERBAL
CONSTATANT

*Remise d'ordres de mobilisation à *xx*, le maire de la commune de Bras-Panors et constatation de l'affichage d'ordres dits.*

Le 6 août 1914, à 14 heures, nous nous sommes
rendus à nouveau au Bras-Panors et avons constaté que
les dix ordres de mobilisation étaient affichés :

N° EXPEDITION

*Un, transmis par le Commandant de la brigade de *St-Seuil**
*à M. *xx**
le 7 août 1914

- 1° *xx*;
- 2° *xx*;
- 3° *xx*;
- 4° *xx*;
- 5° *xx*;
- 6° *xx*;
- 7° *xx*;
- 8° *xx*;
- 9° *xx*;
- 10° *xx*.

En foi de quoi, nous rédigeons ce procès-verbal en deux expéditions, destinées, après la requête, à nos chefs.

NOTES. — Lorsqu'il y a lieu de donner un signalement, il est plus à la portée du gendarmier, après les renseignements fournis par les habitants, de donner des indications sur les lieux où se trouvent les personnes, les objets, les animaux, etc., mais seulement lorsqu'il n'y a pas de faits particuliers relatifs au crime ou au délit. Il est de même pour les personnes et les animaux et de même pour les personnes et les animaux.

Fait et clos à Saint-Benoit, les jours, mois et an
qui en sont.

Maurice

Vu, transmis par M. l'officier Blanc, commandant
la section, à M. le capitaine commandant le détachement.

À Saint-Benoit, le 1^{er} août 1914

J. Brunet

COMMUNIQUÉ

Le Gouverneur n'a reçu ni hier ni ce matin jusqu'à 9 heures, aucun cablegramme de l'Agence Havas. Il n'y a pas lieu de s'alarmer de ce retard, les cablegrammes de presse et les cablegrammes privés passant après les cablegrammes officiels, qui doivent être particulièrement nombreux, ces jours-ci, en raison de la gravité des circonstances.

Le Gouverneur a câblé à Paris pour qu'un service quotidien soit fait par l'Agence Havas jusqu'à la fin de la crise.

Les cablegrammes Havas seront désormais, et jusqu'à nouvel ordre, transmis télégraphiquement aux maires, pour être affichés immédiatement à la porte de chaque Mairie.

Pour St-Denis, les nouvelles provenant soit du Département, soit de l'Agence Havas, seront de suite portées à la connaissance de la presse. Elles seront, en outre, affichées à la Mairie, au Trésor, à la Banque et à la Poste.

Taxe principale.....
 Recette perçue.....
 Total.....

INDICATIONS
 DE RÉCEPTION.

Télégramme.



DE T... ..

NATURE DU TÉLÉGRAMME ET RÉGIMENTS.	COPIER	NUMÉRO	NOMBRE DE MOTS.	DATE	Heure de départ.	MISSION DE SERVICE.
<i>Ordre de service</i>	<i>Supplément</i>	<i>3</i>				
<i>Conclure</i>	<i>en lettre</i>	<i>étalés</i>	<i>ici</i>	<i>colportés</i>	<i>en</i>	
<i>Code</i>	<i>pas</i>	<i>admit</i>	<i>en</i>	<i>transit</i>	<i>seulement</i>	<i>telles</i>
<i>en</i>	<i>usage</i>	<i>clair</i>	<i>en</i>	<i>français</i>	<i>et</i>	<i>anglais</i>
<i>tout</i>	<i>soins</i>					

N° 1000 - Télégrammes - 1884 - 1885

AVIS. — Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un nombre d'ordre, le second indique le nombre des mots saisis, les autres désignent la date et l'heure du départ. Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de départ est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

6 (R50)

Île de la Réunion

VILLE
DE
SAINT-PIERRE

Administration Municipale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Saint-Pierre, le 4 Août 1944

N° 237
②③

Le Maire de Saint-Pierre
à Monsieur Le Gouverneur
S. Denis



Monsieur Le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que depuis la nouvelle de la mobilisation générale je me tiens au milieu de demandes de la part de la population et sans l'impossibilité d'y répondre - Je vous serais donc très obligé de vouloir bien examiner s'il ne serait pas possible de remédier à cet état de choses en demandant les instructions nécessaires pour que les radiogrammes officiels qui parviendraient au Gouvernement et intéressant les événements actuels soient communiqués aux différents bureaux

LE MAIRE DE SAINT-PIERRE

F. J. J. J.

La Patrie Créole

Journal Quotidien

Organe des Intérêts généraux de l'île de la Réunion

DIRECTEUR : EDMOND MAIGNE

St Denis, le 19 Août 1914.

Monsieur le Gouverneur,

Veuillez vous me permettre d'attirer votre bienveillante attention sur la façon par trop partielle dont les cables quotidiens sont rendus publics, en ce qui concerne le service de Presse.

Ainsi la Patrie Créole est, de tous les journaux dits du soir celui qui paraît le plus tard: 1 heure de l'après-midi — et cela dans le but de fournir à ses lecteurs l'extrême dernière heure.

Or, voici deux jours consécutifs — hier et aujourd'hui — qu'au Gouvernement on nous dit jusqu'à onze heures passées — heure de fermeture évidemment des bureaux — que rien

n'est arrivé en fait de nouvelles et
cependant le Peuple en publie de
très importantes.

Si la politique de clocher, si les
stupides balançages électoraux, ne
sont pas morts, en présence de la
situation patriotique de l'heure
présente, si certains ronds-de-
cuir, prétendent continuer, malgré
tout, les mesquines intrigues d'arrière-
bureau, qu'on le dise une bonne
fois.

Je saurais alors ce que j'aurais
à en penser; mais aux yeux de
mes lecteurs, je ne passerais pas
pour un imbécile.

Je vous prie d'excuser, Monsieur
le Gouverneur, ce langage quelque
peu indigné mais... mettez-
vous à ma place.

Je reste, Monsieur le Gouverneur
votre très dévoué =

De laigue

LA MOBILISATION

«O»
LETTRE DU GOUVERNEUR
AU MAIRE DE ST-DENIS

«O»
J'ai l'honneur de vous faire connaître que par cablogramme reçu cette après-midi le Ministre des Colonies me notifie que la mobilisation générale est décrétée pour compter du dimanche 2 Août.

La Cie d'Infanterie s'embarquera pour Diégo-Suarez.

Je vous prie de faire afficher l'avis ci-joint.

*
* *
Le Gouverneur de la Réunion à l'honneur de porter à la connaissance de la population qu'il a reçu du Ministre des Colonies avis officiel que la mobilisation générale est décrétée pour compter du dimanche 2 Aout.

Le Gouverneur,
DUPRAT.

NOTA: Cette mobilisation s'étend naturellement à tout territoire français et par conséquent à la Réunion.

JAURÈS

—«O»—

Il a été assassiné. Il n'a pas vu l'écroulement de son rêve de paix mondiale.

Mais, s'il avait pu être présent à l'heure de l'agression ennemie, certainement, il aurait, comme tous les autres Chefs socialistes, crié aux prolétaires de France : « La Patrie d'abord... défendez la Patrie... »

Défense Nationale d'abord!

Ils ont assassiné Jaurès
Nous n'assassinerons pas la France !!!

GUSTAVE HERVÉ.

LA MORT DE JAURÈS

« De la Guerre Sociale »

Vive Jaurès !

Jaurès, notre grand Jaurès est mort.

Il a été assassiné, au moment où il revenait de tenter une suprême démarche auprès du ministre des Affaires étrangères, en faveur de la paix.

Il a été assassiné au moment où il revenait de demander au gouvernement de supplier la Russie de faire un dernier effort de conciliation pour éviter l'horreur d'un égorgement général.

Assassiné au retour d'une mission si sainte, que toutes les femmes de France, que toutes les mères de l'Europe entière lui auraient baissé les genoux si elles l'auraient connue !

Quelle plus belle mort pour le chef du Parti socialiste, pour l'homme qui était la gloire du Parlement français et du socialisme international.

Soyez contentes vipères qui, depuis des années siffliez aux oreilles de tous les imbéciles, que cet homme était vendu à l'Allemagne !

Mais vous les patriotes intelligents, pleurez ! La France a perdu le meilleur et le plus grand de ses enfants.

Mais vous les mères de France, pleurez : vos fils ont perdu celui qui, depuis dix ans à la tête de notre Parti, a le plus lutté pour leur éviter l'horreur de la boucherie qui nous menace.

Nous, mes pauvres amis socialistes, ne pleurons pas : l'heure n'est pas aux gémissements.

Ne pleurez pas ! Et surtout étouffez pour le moment vos cris de rage et vos rugissements de colère.

Oui, vous aviez raison ; mes amis, quand vous suiviez la voiture funèbre qui portait son cadavre incolore chaud, de trier haletants : « Vive Jaurès ! Vive Jaurès ! » Il vit. Mort, il est plus vivant que jamais.

Prêtez l'oreille. Il vous parle. Vous l'entendez ? Vous reconnaissez sa voix, vous qui l'avez entendu tant de fois dans vos meetings ? Vous reconnaissez son enseignement, vous qui savez bien comment il savait concilier dans son cerveau puissant ce que nous devons à la paix et à l'humanité, et ce que nous devons à la patrie !

Écoutez ! Écoutez ! Reconnaissez sa voix : « Mes amis, mes enfants la patrie est en danger.

« Ils m'ont assassiné !
« En voulant me venger, n'assassinez pas la patrie ! »

GUSTAVE HERVÉ.

Haut les Cœurs !

L'assassinat de Jaurès ne change rien à notre ligne politique.

Il travaillait, lui, à sauver la paix : c'est le premier devoir, la plus haute mission du socialisme. Jaurès est mort en l'accomplissant, mort au champ d'honneur.

Pendant qu'il se battait pour sauver la paix, nous ici, depuis cinq jours, nous nous battons pour rappeler à notre Parti que les socialistes ont un deuxième devoir aussi sacré : c'est, s'ils n'ont pu sauver la paix, de sauver au moins le pays de l'invasion !

L'armée allemande est à nos portes menaçantes !

Cette nuit, la mobilisation sera commencée en France : demain ce sera la guerre !

Jaurès est mort.
Au moins que la France, elle, ne meure pas !

Quand la tourmente sera passée, il faut que la France républicaine toute entière dise : « Les socialistes ont lutté jusqu'à la mort et leur chef pour sauver la paix.

« Ils ont été les premiers à crier au pays : la Patrie est en danger ! »

« Les socialistes français ont bien mérité à la fois de l'humanité et de la Patrie. »

LA GUERRE SOCIALE.

La Patrie en danger

Oh ! la journée affolante que nous venons de vivre au chevet de la paix angoissante.

À l'énerverement avait succédé l'affolement, la panique.

Et on nous couchant ce soir, nous nous demandons si ce ne sera pas pour demain.

La guerre ! la guerre au vingtième siècle ! L'horreur ! la honte !

J'ai dans l'oreille les sanglots de ma vieille mère, dont l'un des fils sera à la frontière au premier jour, et à cette heure horrible, toutes les mères de France, toutes les mères d'Allemagne, toutes les mères d'Europe sont ma mère. Et leurs fils sont mes frères. Et les enfants de leurs fils sont mes enfants.

Voilà huit ans que nous, les socialistes de toute l'Europe, nous nous faisons traiter de sans patrie et de traîtres pour avoir voulu empêcher cette abomination. Nous nous sommes jetés, comme des fous, à la tête des chevaux emportés qui entraînaient l'Europe vers le gouffre ; nous avons été renversés, nous avons été piétinés et le char de la guerre poursuit sa course folle aux abîmes.

Il ne se lèvera donc point quel qu'un parmi ceux qui sont plus forts que nous avons tenté, pour se jeter à la tête de l'attelage à son tour ?

Le Kaiser !

On le croyait pour la paix.
Si la guerre éclate, c'est Clémentine qui avait raison : il faisait le guet pendant que l'Autriche assassinait la Serbie.

Si ce n'est pas lui personnellement le complice de l'acte de banditisme, c'est l'aristocratie militaire qui gouverne sous son nom.

Si nous nous battons, que le peuple allemand sache que ce n'est pas à lui que nous en voulons, mais à la caste militaire prussienne qui aura déchaîné l'ouragan.

Faut-il redire une fois de plus pour qu'on le redise aux soldats et aux officiers qui, là-bas, l'arme au pied, forment nos troupes de couverture, qu'ils veillent sur la frontière sans arrière-pensée : personne ne leur tirera dans le dos pendant

LEMBERG

La prise de Lemberg a une importance d'autant plus grande qu'il s'agit de la Capitale de la Galicie. De plus, Lemberg était un centre militaire très important, et siège d'un corps d'armée et c'est à servir de base aux opérations austro-hongroises contre la Pologne. Grand centre industriel, réputé pour ses filatures, Lemberg compte de 300.000 habitants. C'est une grande victoire sérieuse des russes contre les Autrichiens.

COMMUNIQUÉ

En réponse à la demande qui avait été adressée pour permettre à la Colonie d'avoir des nouvelles plus nombreuses l'Administration métropolitaine des Postes et Télégraphes vient d'autoriser, pendant la durée de la guerre, l'établissement d'un tarif de presse de 0 fr. 25 par lettre Maurice et la Réunion.

Les intéressés sont priés d'adresser leur demande à l'Inspecteur du service des câbles sous-marins français de l'Etat Africain à Madagascar en désignant le correspondant de Maurice qu'ils désirent accréditer pour avoir droit au réductif concédé provisoirement.

PÊCHERIES

DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'EXPORTATION

Les Sardines S. F. E. de POE sont pêchées dans l'Océan Atlantique comme toutes les grandes espèces de Sardines emboîtées, ce sont elles, aussitôt le débarquement du poisson.

Elles sont également comme les autres, garnies d'huile d'olive et pure et sèches avec soin ; de goût exquis et une conservation parfaite, comme ses aînées haut prix.

Les Sardines quoiqu'elles valent ce fait en qualité les grandes espèces de Nantes et de Lorient sont vendues que par la Société Française d'Exportation qu'on peut les pêcheries de la Méditerranée soit 0 fr. 55 la boîte.

Donc si vous voulez une bonne sardine et néanmoins pas chère n'hésitez pas d'acheter de préférence, celle à la marque S. F. de l'Océan.

LE SAVON DE MENAGE

« L'Exportation S. F. E. Est le meilleur de tous »

qu'ils font face à la caste militaire prussienne et autrichienne, persécutés ici, tous nous avons pensé à notre « Internationale » le combat des généraux.

Et notre « Internationale », si expurgée, qu'est-ce qu'elle est au fond, sinon ce que disait « Marseillaise » que nos pères connaissent-ils y a 120 ans ?

Amis socialistes, amis syndicalistes, amis anarchistes, qui n'êtes pas seulement l'avant-garde de l'humanité, mais qui êtes et serez le nerf et la conscience de la nation française, la patrie est en danger !

La patrie de la Révolution est en danger !

Gustave HERVÉ

LE 2 AOÛT

Lugubre et magnifique anniversaire que celui-là.

Lugubre parce que ce jour-là fut le premier où, la mort planant, dans le ciel de France, comme un oiseau de proie, marquait déjà ceux qu'elle allait frapper.

Le deux Août est une date qui restera dans les Annales de l'histoire de l'Humanité.

On dira de l'année de 1914 ce qu'on a dit de l'année de Salamine et de celle où, dans la paille d'une crèche entre la vache fière et douce et l'âne paisible naissait l'Enfant — Dieu dont le Verbe devait régénérer le monde. « *Novus ordo nascitur* » a écrit le poète. Un nouvel ordre des choses naissait.

Le deux Août rayonne comme un soleil magnifique et rouge.

Dans la monotonie des années qui passent et s'effilochent, il prend une physionomie à part, superbement original. C'est l'année où la pensée se montrera plus forte que la matière, où l'idée resplendissante va vaincre les Forces d'en bas. C'est comme, a dit, M. Poincaré dans des paroles inoubliables, la lutte pour le Droit et la Liberté.

Aussi la France n'a pu laisser passer cet anniversaire sans vouloir la fêter comme il convient ; elle veut, confiante en sa puissance, fière de tout ce qu'elle a fait pour le bonheur du genre humain montrer qu'elle n'a peur de rien et que le souvenir du sang versé au lieu de la faire frémir la fait bondir d'enthousiasme et la pousse vers la réalisation des vastes espoirs.

Ah ! l'admirable chose qui va bientôt arriver. Ah ! l'heure douce et sacrée dont retentira l'Univers entier.



Je vois cela d'ici, moi qui ne suis qu'un pauvre colonial, perdu dans une île lointaine de la vaste mer

qui baigne et les côtes du Mozambique et les rivages de l'Inde chaudement baignés par les rayons de soleil.

La rue retentira des cris d'allégresse, des chants de triomphe des hymnes altiers où le patriotisme et l'amour se mêleront.

L'Eglise sera parfumée de l'encens, des prières des mères et des épouses qui viendront y prier.

Sur les dalles saintes à deux genoux, elle prieront et de leur cœur ainsi que des cassolettes vivantes et palpitantes monteront des cris, des appels, des demandes, des remerciements.

Et après sera la fête officielle.

La Révolution — la grande, la belle, la sublime qu'il faut accepter en bloc, comme l'a dit si justement, si crânement Clémenceau, — a offert au monde étonné des spectacles magnifiques et grandioses.

On se souvient de ce qui s'est passé dans la salle du Jeu de Paumes, de la prise de la Bastille, des fêtes grandioses de la Fédération, de la scène sublime où Mirabeau a prononcé les paroles qui devaient être « le Sésame ouvert » de la Révolution qui frappait à la porte de la France.

Et la levée des jeunes va-nu-pieds que poussait à la frontière un Danton, qu'organisait un Carnot et qu'à chantés Victor Hugo met encore de l'enthousiasme dans nos âmes.

1915 nous réserve un spectacle de toute grandeur comme jamais la Chrétienté n'a vu.

Lorsque la France palpite elle voit le cœur de l'Humanité battre dans la poitrine de ses enfants.



Eh bien, nous, vieille colonie, qui aimons la France, je ne dirai pas pas plus mais autant que les autres colonies, ne ferons nous rien pour commémorer d'une façon digne de

a France et de nous la date oubliable du 2 Août 1914.

On dit qu'on fera quelque chose ; il est bruit que l'Administration pense à faire une fête commémorative.

Oui, je la supplie de la faire, que tout le pays s'unisse dans un même élan, que les municipalités d'un bout de l'île jusqu'à l'autre votent un crédit, si petit qu'il soit, pour montrer qu'elles sont de cœur avec les municipalités de France. Je vous dis que ce crédit ne sera pas perdu.

Philinte.



THÈME 2 : ROLAND GARROS (1888-1918), HÉROS RÉUNIONNAIS

En septembre 2014, pour commémorer le terrible mois de septembre 1914, les Armées françaises lançaient un cycle de manifestations intitulé « 100 villes, 100 héros, 100 drapeaux ». La première de ces célébrations s'est tenue, avec quelques jours d'avance sur le calendrier national, le 3 septembre devant la statue de Roland Garros sur la place du Barachois à Saint-Denis. Il y aurait une véritable réflexion à mener avec les élèves autour de « la fabrique du héros », avec une mise en perspective chronologique. Dans la guerre de masse que représente la Première Guerre mondiale, le héros s'efface pour laisser place à l'anonymat de la tombe du soldat inconnu. Les individualités disparaissent, sauf peut-être dans une arme nouvelle : l'aviation, portée par des « As », tels le « Baron rouge⁴⁹ » ou encore Roland Garros, qui s'affrontent dans des duels rappelant les valeurs de courage et d'honneur qui n'existent plus dans la guerre des tranchées. Avant même la guerre, les pilotes font l'admiration des foules en risquant leur vie lors de meetings aériens. A partir de 1911 Roland Garros gagne d'ailleurs sa vie uniquement grâce aux prix qu'il remporte lors de courses aériennes. Il fait alors partie des cinq meilleurs pilotes français. La presse réunionnaise fait découvrir son nom au public à partir d'octobre 1910⁵⁰. Les qualificatifs ne manquent pas pour évoquer le pilote : « Un jeune créole », « Un aviateur créole », « Un aviateur originaire de Bourbon », « l'aviateur bourbonnais », « Un grand aviateur réunionnais »... mais en même temps les journalistes construisent l'image d'un enfant du peuple : « *Garros, z'enfant la misère, V'arrivé ! Ah ! v'arrivé ! V'arrivé !!!* » Difficile de dire quelle était alors la notoriété réelle de Roland Garros aux quatre coins de l'île avant le conflit, alors que seule une petite minorité avait accès à la presse, mais tous les éléments étaient là pour que l'ensemble de la population voit en lui un héros des temps modernes.

Le destin du Réunionnais dans le conflit allait faire le reste : une mort médiatique dès les premières semaines du conflit, une résurrection, la captivité et enfin la mort en repartant au combat. Le décès de Roland Garros est annoncé dans *Le Progrès* le 30 août 1914. Cette annonce donne alors lieu à une série d'articles dans ce journal à la gloire du héros local : témoignages de soutien à la famille, poésies, appel à la construction d'un monument... Jusqu'à ce qu'un petit entrefilet du 29 septembre ne vienne finalement signaler que Garros est toujours en vie. Tandis que le père de l'aviateur remercie la population locale et le comité de soutien qui s'était constitué, on assiste alors à un « transfert patriotique » des fonds récoltés vers une autre héroïne locale : Juliette Dodu. L'engouement pour le héros vivant se poursuit dans les années suivantes. En 1915, on baptise l'ancienne rue de l'Arsenal à Saint-Denis à son nom puis le conseil général lui attribue un prix financier que le pilote, prisonnier, redistribue à la Croix-Rouge.

Activités possibles :

1- **Roland Garros et le patriotisme** – A l'aide d'un ou deux articles du Progrès, ici l'annonce de la mort de l'aviateur le 30 août 1914 (15) et un poème paru le 15 septembre 1914 (16), faire une étude des champs lexicaux mettant en évidence le sentiment patrio-

49 Manfred von Richthofen (1892-1918) est resté célèbre pour avoir remporté 80 victoires dans le ciel de la Somme. Cumulant 80 victoires dans les duels qui animaient le ciel de la Somme, il est l'un des derniers représentants des valeurs aristocratiques au combat : honneur, fair-play et surtout courage, jusqu'au combat fatidique.

50 Sur le sujet voir Boulogne-Éric, Roland Garros. *L'Embrasseur de nuages (1888-1918)*. A travers les cartes postales et les cartes-photos, Orphie, 2013. Nous remercions l'auteur pour toutes les indications qu'il a pu nous fournir.

tique. On peut y ajouter le courrier envoyé par le père de Roland Garros (1)

2- Les réactions de la population à l'annonce de la mort du héros – A l'aide d'une sélection d'articles demander aux élèves de retrouver les différentes actions menées pour célébrer la mémoire de Garros (création d'un monument, baptême d'une rue, représentations théâtrales pour récolter des fonds, rappel des exploits passés....) (18 à 25).

3- D'un héros à l'autre. Mémoire(s) et Histoire – Faire découvrir aux élèves la décision du comité de soutien de lever des fonds pour construire un monument à la mémoire de Roland Garros puis, une fois que l'on infirme la nouvelle de la mort, la proposition de transférer la somme récoltée à la mémoire de Juliette Dodu. A partir de là, leur demander de réaliser sous la forme de tableaux simples (document annexe) une biographie des deux personnages (ex : *Dictionnaire biographique de La Réunion* en ligne sur leboucan.fr). Les faire réfléchir sur le sens de ce « transfert patriotique » à ce moment du conflit. A l'aide de leur travail, leur faire prendre également conscience de la différence entre le travail d'histoire (leur fiche biographique, s'appuyant sur des études, avec un regard « neutre ») et le travail de mémoire (les articles à la gloire du héros). (26 à 33)

4- La mort de Roland Garros : l'exemple d'une erreur relayée par la presse – l'exemple d'une erreur relayée par la presse – A l'aide de quelques articles liés à l'annonce du décès de l'aviateur et du maigre entrefilet rétablissant l'erreur commise, faire réfléchir les élèves sur la lenteur de la transmission des informations (et donc ce que cela impliquait plus généralement pour toutes les familles de poilus en attente de nouvelles), mais également sur l'attitude de la presse à l'égard de la fausse nouvelle qu'elle a annoncé. (17-32-34-35)

Il serait sans doute intéressant de coupler cette activité à une autre permettant de comprendre la circulation et la distribution des informations par câblogrammes liés directement à la Banque de La Réunion et au Gouverneur [voir le thème 4].

FICHE BIOGRAPHIQUE	
<i>PORTRAIT</i> <i>source:</i>	
<i>NOM</i> <i>Prénom</i> <i>Dates</i> <i>Cause(s) de sa célébrité</i>	
<i>SA VIE</i>	<i>Origine sociale:</i> <i>Formation:</i>
<i>SON OEUVRE</i>	
<i>Sources:</i>	



Capitaine HEURTEAUX. Lieut. GARROS. M. DUMESNIL. Lieut. MARCHAL. Lieut. NUNGESSER.
Debout, au second rang : M. GARROS, père, e sous-lieutenant FONCK, le sous-lieutenant GILBERT.
L'évasion de Garros et de Marchal fêtée, le 7 mars, à l'Aéro-Club de France.

20402, L'illustration 16 mars 1918

La Mort de Roland Garros

15 (Progrès 30 août
1914)

Depuis hier la nouvelle courait, en ville, de la mort de notre compatriote, un des plus brillants rois de l'air, de celui qui faisait notre fierté et notre gloire, Roland Garros.

Celui qui a accompli tant d'actes audacieux et prestigieux, qui le premier a sondé les hauteurs célestes les plus profondes, qui a vaincu les vents et la mer, en traversant deux fois la Méditerranée, celui-là n'est plus.

Il fallait à ce héros de 24 ans, dont le nom s'écrira en lettres d'or dans l'histoire de l'aviation et dans les annales de la France et de notre pays, une mort qui fut digne de lui. Il l'a eue.

Il a succombé dans un des premiers combats de l'air que la guerre actuelle a eu à enregistrer.

Il a détruit des Zeppelins, il les a descendus à terre ; il a broyé les os de nos ennemis dans la chute mortelle qui ne fait pas pitié ; il y a trouvé lui-même la mort que sa valeur de bon Français lui octroyait devant la France toute frémissante et prête à venger une de ses gloires les plus pures.

Devant ce cadavre si jeune et si beau, devant ces débris humains si glorieux, la Réunion, communiant dans un même sentiment de patriotisme, se lève tout entière et adresse à son père, à sa mère l'hommage respectueux de sa douleur.

Nos regrets sont immenses. Taisons-les. Ils ne sont rien auprès de la douleur de parents qui perdent un tel fils...

LE « PROGRÈS »

SUR LA MORT DE ROLAND GARROS

L'on vit, ce matin-là, le beau ciel des Toulous
Se voiler d'une ombre,
Le soleil s'obscurcit, la terre restera sombre.
Qu'était-ce donc ?... le peuple plein d'émois,
Inquiet, effrayé, pensa : c'est la tempête
Qui déchainera bientôt sur notre tête.
De nous mettre à l'abri prenons tous les moyens
Pour sauver la famille, notre vie et nos biens...
« Non », dit Garros, ce n'est pas un nuage,
C'est un Zeppelin
Qui nous vient de Berlin ou des rives du Rhin,
Et qui nous vomira la mort et le carnage ;
Laissez-moi, mes amis, enfourcher mon biplan
Pour terrasser le monstre en lui trouvant le flanc
Avant qu'il réussisse à semer le ravage ».
Et le brave aviateur grimpa dans l'avion
Applaudi des mains par la population
Pleine d'enthousiasme à cet acte si crâne.
Droit vers le dirigeable, il s'élance, il l'atteint,
Et du vol merveilleux de son aéroplane
Dans un heurt formidable il lui perce le sein,
Et vainqueur et vaincus, entraînés dans la chute
Retombent écrasés dans l'immense culbute...
De GARROS, conquérant de l'air, oui, le héros
Prédit par JULES VERNE, ô France ! tes échos
Répèteront le nom jusqu'aux confins du monde,
Et l'Histoire inscrira une page féconde
Du prochain avenir où d'autres demi-dieux
Vont porter leurs exploits de cette Terre aux Cieux..
Il mourut immortel, sacrifiant sa vie
Pour la gloire et l'honneur de sa chère patrie...
Nous pleurons le départ de ce vaillant soldat
Qui livra le premier l'aérien combat,
Et de l'homme admirons la foi, sœur du génie.
W. M.

Conseil Général

SEANCE DU MARDI 29 AOÛT 1916

Président : Dr Jules Auber.
Commissaire du Gouvernement : M. Lavigne de Ste Sozaune.

Sont présents : M. de Buschère, Inard, Dr Martin, Vidot R., de Mazérieux A., Fréjaville, Roussel, A. Robert, Kfourio, Rossolin, Laroche, Campenon, Couleco M.

Aussitôt après l'appel nominal le docteur Jules Auber présente le vœu suivant qui est voté à l'unanimité

Le Conseil Général de la Réunion réuni en Session Ordinaire, et siégeant le jour même où la Colonie vient d'a prendre l'entrée de la Roumanie aux côtés des Alliés, dans la conflagration, salue les perspectives de victoire et de paix, exprime une fois de plus au Gouvernement de la République l'excession de l'ardent patriotisme des habitants de la Réunion et leur admiration envers cette Armée et cette Marine qui se sont si noblement sacrifiées pour le salut de la France et de ses Colonies.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance le président donne connaissance au Conseil d'une lettre que lui a adressé M. G. Garros, père de Roland Garros le célèbre aviateur.

Pau, 27 Décembre 1915

A Monsieur le Président
du Conseil Général de la Réunion
(St-Denis)

Monsieur le Président

Des lettres de la Réunion m'apprennent que le Conseil Général, sur la proposition de M. de Buschère, appuyée de l'assentiment de votre adhésion, avait décidé d'attribuer à mon fils le prix Billier

Permettez-moi, en son nom et au mien aussi, car cet honneur refléte bien un peu sur moi, de vous prier d'être auprès du Conseil et particulièrement de votre collègue promoteur de cette décision l'inter-rôle de notre gratitude.

En donnant au lieutenant Garros ce témoignage éloquent de votre estime, vous avez entendu l'hommage à la fois dans ses mérites d'aviateur et les faits d'armes qui ont marqué sa trop courte carrière d'officier.

Il en sera doublement fier et heureux et je puis vous donner l'assurance que, de tous les témoignages de sympathie qui lui parviennent dans sa rude captivité, aucun ne lui aura été plus doux que celui dont les vœux résonnent de son île natale viennent de honorer.

Il avait eu reste trop appris de moi l'histoire de sa petite patrie pour se méprendre sur la haute valeur morale de la récompense civique qui vient de lui être décernée et dont le nom seul d'Adrien Billier suffirait à marquer le noble caractère.

Le Conseil Municipal de Dunkerque, en témoignage de sa reconnaissance pour les services que la vigilance de mon fils avait rendus à cette ville pendant qu'il était spécialement affecté à sa défense, lui avait voté un prix de mille francs, au lendemain de sa captivité. Mon fils a voulu que cette somme fut mise à la disposition d'une œuvre d'assistance de guerre.

M'inspirant de ce geste d'altruisme si naturel, je viens en son nom vous demander, Monsieur le Président, de vouloir bien d'accord avec le Conseil Général, affecter le montant du prix qu'a obtenu mon fils au soulagement d'une infortunée coloniale née de la guerre.

Avec l'expression réitérée de notre

gratitude, veuillez agréer, Monsieur le Président, pour vous et vos honorables collègues, l'assurance de nos sentiments de sympathies empreintes et les plus distingués.

G. Garros

Villa Herminia — Allées de Morlaas
PAU

Secours National — L'administration par un rapport demandé au C. G. de vouloir bien voter une somme de 25 000 frs à prendre sur l'exercice 1916 et à répartir comme suit : 20 000 pour le secours national et 5 000 pour les blessés créoles de retour dans leurs foyers.

Le rapporteur de la Commission des Affaires diverses conclut au vote des crédits demandés en y ajoutant 1 000 frs destinés à l'achat des produits pharmaceutiques nécessaires aux blessés créoles.

Le conseil partage cette manière de voir et vote la somme de 26 000 francs.

M. Couderc parle de l'indifférence au milieu de laquelle débarquent nos grands blessés et les soldats rapatriés.

Foyer Colonial. — Le Dr Martin prenant la parole parle des services rendus par cette œuvre qui reçoit à Paris les soldats créoles en permission ou en convalescence. Il fait remarquer qu'il serait nécessaire d'allouer au « Foyer Colonial » une subvention. Il propose 5 000 frs. Cette somme est votée sans discussion.

Foyer Réunionnais. — Le président donne lecture d'une lettre du Président du « Foyer Réunionnais » où il est exposé le but que se propose cette œuvre. Une subvention de 5 000 frs lui est accordée.

Attributions du C. G. — Lecture est donnée d'un rapport de l'Administration sur les nouvelles attributions du C. G. Il est inutile d'insister plus longuement sur cette question nos lecteurs la connaissent, il s'agit de la loi tenant les pouvoirs des C. G. et qui se réserve au Ministre qu'un droit de veto. Si pendant les 3 mois qui suivent leur vote le ministre n'a pas usé de son droit de veto les délibérations du C. G. deviennent applicables de droit. Celles réglant le mode d'assiette d'impôts restent seules soumises à l'approbation du conseil d'Etat.

Télégraphie sans fil — Dans les circonstances actuelles déclare l'Administration il est matériellement impossible de se procurer des appareils qui sont exclusivement réservés pour les besoins de l'armée ; le crédit de 50 000 frs prévu au budget de 1916, devient donc disponible. Pour éviter que cette somme soit versée à la caisse de réserve M. de Mazérieux suggère une idée fort judicieuse, celle d'affecter ce crédit à la remise en état de la route de St-François et de Brûlé. M. Rossolin, membre de la Commission du Plan de Campagne appuie la proposition de M. de Mazérieux, mais il reste entendu qu'une somme de 50 000 frs sera déduite du Crédit prévu pour ces deux routes.

Comme tout le fait croire puisque les crédits sont votés et que l'Administration a accepté cette proposition il est probable que les travaux commenceront bientôt.

Taxes de consommation. — Le président donne lecture d'un long et intéressant rapport de l'Administration. Le Commissaire du Gouvernement fait ressortir avec raison que l'exécution des grands travaux reconnus indispensables est intimement liée au vote de ces taxes. C'est du reste l'avis de la Commission des Affaires diverses qui suit quelques petites modifications propose au Conseil de voter les taxes. Ces taxes qui sont les mêmes que celles votées l'an dernier sont approuvées.

une modification a été apportée à la taxe de consommation sur les tabacs, les droits ont été portés de 3 à 4 frs sur les cigarettes et de 5 à 6 frs sur les cigares. C'est pour se conformer à l'avis du Conseil d'Etat qu'une différence a été établie entre les cigares et les cigarettes.

La commission des Affaires Diverses a pensé que les taxes de consommation sur les légumes secs et les conserves provenant de l'étranger et servant à l'alimentation des Asiatiques devaient être majorés. Le conseil a partagé cette manière de voir en les portant de 0,10 à 0,20 par kilo net.

Décimes additionnels. Les décimes additionnels aux droits de sortie qui comme nous le disions hier diminuent de si peu les bénéfices exceptionnels des usiniers et les droits d'Enregistrement votés l'an dernier ont été maintenus.

Crédits supplémentaires. Certains chapitres ayant été insuffisamment dotés l'Administration pour faire face aux dépenses a dû prélever par des arrêtés des crédits supplémentaires, ce sont justement ces arrêtés qui sont soumis à l'approbation du Conseil Général.

Le rapporteur de la Commission des Affaires Diverses profite de l'occasion pour s'élever contre les grandes dépenses causées par les frais de justice, il demande à l'Assemblée d'approuver ces crédits supplémentaires et de procéder à la nomination de deux délégués qui seraient partie d'une commission mixte chargée d'étudier s'il n'y aurait pas moyen de comprimer les dépenses et de réduire les frais de justice.

Le Dr Auber s'élève contre ces dépenses, il parle du bon plaisir des magistrats qui font traîner les affaires sur la simple demande d'une partie sans même rechercher si cette demande est fondée. Il y aurait, dit-il, moyen d'y remédier si le chef de la Justice exigeait le respect des circulaires et des règlements.

Le conseil partage son avis, MM. Auber et de Buschère sont délégués pour faire partie de cette commission mixte dont il a été parlé plus haut.

Etablissement d'eau potable. L'Administration propose au conseil d'avancer 50 000 francs à la commune de St-André et 10 000 frs à celle de l'Etang-Salé pour permettre à ces deux localités dépourvues d'eau potable d'établir une canalisation. Le rapport de l'Administration fait ressortir les avantages qu'il y aurait à doter toutes les communes d'eau potable. La parole est donnée au rapporteur de la Comm. des Affaires diverses qui propose d'élever la somme de 50 000 à 75 000 frs. Le docteur Martin prend la parole et fait remarquer que la commune de St-André ne demande pas une avance mais simplement une avance remboursable en 40 annuités, et considérant l'élévation des prix des tuyaux et l'urgence qu'il y a pour la commune de St-André à établir cette canalisation, propose le vote d'une somme de 100 000 frs. Sa proposition semble d'abord vivement combattue. Répondant aux arguments de quelques conseillers le Dr Martin dit que l'allocation du crédit de 50 000 frs prévu pour la T.S.F. permet de porter de 50 000 à 100 000 l'avance demandée par la commune de St-André. Il déclare en outre que c'est le moins qu'on puisse voter.

Le conseil à l'unanimité moins une voix, celle de M. Laroche, accorde la somme de 100 000 frs.

M. Laroche explique son vote et déclare que la commune de St-André devrait faire un emprunt.

A 5 heures le Conseil se sépare la séance est renvoyée à Mercredi à 14 heures.

Rolland Garros

Saint-Denis le 31 Août 1914.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Je vous serai très reconnaissant de vouloir bien insérer dans votre honorable Journal, les quelques lignes ci-après. Dans l'attente de les voir paraître en bonne place, je vous prie d'agréer mes respectueuses salutations.

*
* *

C'est avec peine que j'ai appris samedi la mort de mon distingué compatriote : ROLLAND GARROS..

Mais au milieu de ma peine filtrait un sentiment d'orgueil, un sentiment de gloire. Quoi de plus beau en effet que de pouvoir dire : Un créole, un frère est mort pour la Patrie.

GARROS ce jeune Bourbonnais qui avait étonné le monde par ses exploits aériens, ne pouvait vraiment mourir que comme il avait vécu : En Héros.

Et c'est en voulant anéantir un Zeppelin qui commençait à semer la terreur à Toul, que ce jeune Héros a trouvé un mort digne de lui.

Désormais à côté de Viala et d'Assas, Bourbon pourra placer fièrement ROLLAND GARROS.

A ses parents, je présentemes respectueuses condoléances, mais au peuple de Bourbon je dirai : Soyez fiers de votre compatriote, et vénérez sa mémoire, car il est mort en brave, en Héros.

UN CRÉOLE.

DANS LES QUARTIERS

A Saint-Louis

—«O»—

Le 27 septembre 1914.

Les prix des cannes monte rapidement. La semaine dernière, les bons ont été littéralement arrachés à vingt francs la tonne donnant droit à 62 kg 500 de sucre. Il est probable que ce cours s'améliorera encore, puisqu'il est bien loin d'atteindre le prix annoncé par la Banque ces temps derniers. Les planteurs ne veulent pas se défaire de leur récolte ; ils se contentent de réaliser les sommes strictement nécessaires à leurs produits. Nous ne saurions trop les encourager dans cette voix qui seule leur permettra de jouir des cours élevés prévus.

*
*

La mort de Garros a causé à Saint-Louis une grosse émotion, mais n'a étonné personne. Tout le monde, en effet, s'attendait à le voir faire des prouesses et à vendre chèrement sa vie. Aux âmes grandes et bien nées, le sort du commun des mortels ne suffit pas : il leur faut les sublimes envolées à travers l'azur sans fond, les jouissances inconnues et toujours nouvelles, les belles actions et la mort des héros : La patrie réunionnaise, après avoir suivi avec orgueil les prouesses de Roland Garros saura bien lui réserver dans ses fastes héroïques une place d'honneur, à côté des grands hommes dont il a été l'émule et qu'il dépasse peut-être aujourd'hui en bravoure et en abnégation.

CORRESPONDANT.

POUR GARROS

—o—

St-Denis, le 10 septembre 1914
Monsieur le Directeur
du journal le « Progrès »
Saint-Denis.

Monsieur le Directeur,

Nous vous serions obligés d'annoncer par la voie de votre journal, qu'avec le gracieux concours que M. Guérin a bien voulu nous prêter, il sera donné avec sa troupe, samedi 12 et dimanche 13, deux représentations au profit du mouvement à ériger à la mémoire de Roland Garros.

Le programme de ces représentations vous sera communiqué demain.

Avec mes remerciements pour l'appui que vous voudrez bien prêter à cette œuvre, nous avons l'honneur de vous présenter l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Comité.

Le Secrétaire,
A. DE GUIGNÉ



Une des dernières victoires de Garros

— » O « —

Le rallye aérien de Monaco vient de s'achever : tous les vainqueurs de l'épreuve sont français, et Garros a une fois de plus étonné par ses prouesses. Notre amour-propre national est donc sauté ... Il y avait 22 concurrents inscrits : 15 français, 4 allemands, 1 anglais, 1 Italien, 1 suisse. Durant quinze jours, les pilotes eurent toute latitude pour tenter d'accomplir un des sept itinéraires du programme : or cinq seulement sont classés, tous français, il est vrai ...

Garros, qui est le triomphateur du rallye, avait eu d'abord peu de chances. Parti de Bruxelles il dût s'arrêter auprès d'Orange, sur appareil ayant pris feu. Divers incidents de route contrariaient le reste de son voyage, et lorsque, enfin, il put atterrir à Monaco, il y avait 245 k. 45 m. c'est-à-dire plus de dix jours qu'il avait quitté Bruxelles.

Le fameux pilote devait prendre une revanche magnifique en traversant de nouveau deux fois la France, à 24 heures d'intervalle, du sud au nord et du nord au sud à des vitesses que sont encore loin d'atteindre les trains les plus rapides.

Parti dimanche de Monaco, il s'arrêta à Marseille, ayant couvert 210 Kilomètres en 107 minutes, ce qui constitue le record du voyage en hydroaéroplane. Il reprend son vol en aéroplane lundi matin et arrive à Paris à 5 h. du soir, ayant franchi en 12 h. 14 une distance totale de 1293 kilomètres.

A peine débarqué à Paris, Garros saute dans le train et va coucher à Bruxelles. Le lendemain matin, mardi, il repart en aéroplane à 6 h. 45 : après escale à Calais et à Dijon, il atterrit à Marseille à 4 h. 48 ayant volé à une vitesse moyenne de 130 kilomètres à l'heure. Si le règlement n'avait pas interdit aux concurrents de quitter Marseille après 3 h. 1/2 il aurait relié Monaco le jour même. Il n'y arrive que le lendemain ayant accompli le voyage de Bruxelles-Monaco en 12 h. 27 m.

SUR LA MORT DE ROLAND GARROS

L'on vit, ce matin-là, le beau ciel des Toulous
Se voiler d'une ombre,
Le soleil s'obscurcit, la terre restera sombre.
Qu'était-ce donc ?... le peuple plein d'émois,
Inquiet, effrayé, pensa : c'est la tempête
Qui déchainera bientôt sur notre tête.
De nous mettre à l'abri prenons tous les moyens
Pour sauver la famille, notre vie et nos biens...
« Non », dit Garros, ce n'est pas un nuage,
C'est un Zeppelin
Qui nous vient de Berlin ou des rives du Rhin,
Et qui nous vomira la mort et le carnage ;
Laissez-moi, mes amis, enfourcher mon biplan
Pour terrasser le monstre en lui trouvant le flanc
Avant qu'il réussisse à semer le ravage ».
Et le brave aviateur grimpa dans l'avion
Approuvé des mains par la population
Pleine d'enthousiasme à cet acte si crâne.
Droit vers le dirigeable, il s'élança, il l'atteint,
Et du vol merveilleux de son aéroplane
Dans un heurt formidable il lui perce le sein,
Et vainqueur et vaincus, entraînés dans la chute
Retombent écrasés dans l'immense culbute...
De GARROS, conquérant de l'air, oui, le héros
Prédict par JULES VERNE, ô France ! tes échos
Répéteront le nom jusqu'aux confins du monde,
Et l'Histoire inscrira une page féconde
Du prochain avenir où d'autres demi-dieux
Vont porter leurs exploits de cette Terre aux Cieux...
Il mourut immortel, sacrifiant sa vie
Pour la gloire et l'honneur de sa chère patrie...
Nous pleurons le départ de ce vaillant soldat
Qui livra le premier l'aérien combat,
Et de l'homme admirons la foi, sœur du génie.
W. M.

La rue Roland Garros

—«O»—

Nous soussignés, propriétaires et locataires de la rue l'Arsenal, mis dans un même sentiment de patriotique fierté et de légitime orgueil réunionnais, sommes heureux d'adresser à M. le Maire de la ville de St-Denis et à la Municipalité Dionysienne l'hommage de notre reconnaissance pour les remercier d'avoir changé la plaque de notre rue, et fait briller « du plus beau blanc » sur un « fond vert » de douce espérance, les lettres du nom de ROLAND GARROS :

ROLAND ! prénom de destinée glorieuse, qui a fondé, élevé, fortifié sa remarquable lignée dans les tranchées du moyen-âge, à Roncevaux, pour éclairer notre vingtième siècle d'un puissant rayon de « gloire aérienne » !

GARROS ! nom de pure renommée ancestrale, synonyme de vaillance et de fierté chevaleresque, de bravoure et d'honnêteté, d'héroïsme et d'endurance, de zèle, de dévouement patriotique à outrance et jusqu'au sacrifice !

Aujourd'hui, samedi, 17 octobre 1915 à 3 heures de l'après-midi heure précise à laquelle vient d'être inaugurée la superbe inscription « rue Roland Garros », nous saluons ainsi, par delà les airs, de nos cœurs enthousiastes et reconnaissants, le prestigieux nom de notre éminent compatriote : « Vive à tout jamais Roland Garros, lieutenant aviateur, officier de la Légion d'honneur, né à Saint-Denis de la Réunion, No 17, le 6 octobre 1889, pour la plus grande gloire de notre patrie française, pour l'honneur et le prestige de notre pays de Bourbon justement fière de son héroïque enfant ! »

Fait à Saint-Denis, rue Roland Garros, le 17 octobre 1915, et signé :

Les propriétaires et locataires de la Rue Roland Garros.

Petites Nouvelles

24 (Le peuple 7
février 1916)

Hôpital Colonial

Une commission de surveillance a été instituée à l'Hôpital Colonial.

Elle est composée de M M. J. Auber président, Mirel conseiller privé, de Busschère conseiller général, Lagrave conseiller Municipal, Chatel pharmacien.

C. P. R.

Il y aura bientôt des promotions au C.P.R. tous les fonctionnaires de ce service ayant atteint la limite d'âge, 65 ans, devant être licenciés.

Le Calédonien

Le *Calédonien* ne prendra pas de passagers pour France.

Il n'embarquera que quelques passagers de 3mes pour Tamatave.

Mlle Couturier

Mlle Couturier qui fut la malheureuse victime de l'accident que nous avons relaté l'autre jour vient de mourir des suites de cet accident.

Le portrait de Roland Garros

Le portrait de notre compatriote était exposé hier au Musée d'Art. Un nombreux public a defilé devant cette toile qui au dire des connaisseurs est un chef-d'œuvre.

Cinéma

Le Théâtre était comble aux représentations de Samedi et de Dimanche,

COMMENT GARROS Phéroïque aviateur fut fait prisonnier

Un officier français prisonnier, veleur d'un camp de concentration allemand d'où il a pu sortir après avoir simulé la folie durant plus de trois mois, a écrit une relation, à la fois curieuse et triste, de la manière dont fut pris l'héroïque aviateur Garros. Tous, à la grande famille desquels Garros, Réunionnais, appartient ti-ront certainement celle relation avec-doctique avec un vif intérêt.

J'ai été le compagnon de captivité de l'aviateur Garros. Il portait une grande énergie, un moral à toute épreuve, un cœur généreux, une gaieté communicative. Pouvait-il être la prison lui-même plus pénible qu'à un autre. Le ciel n'est-il pas son domaine ? N'est-il pas habitué à conquérir les horizons infinis de l'air, à planer au-dessus des nuages noirs qui courent, à regarder d'en haut le monde qui s'agite et se tourmente ? Cependant, sur son visage énergique et grave, on n'aperçoit point le sentiment d'horreur que lui inspire la prison. Son œil s'illumine quand un avion allemand passe au-dessus du fort. Il le suit et ne le quitte que lorsqu'il disparaît dans le lointain.

Ses aventures, quand il tomba entre les mains de l'ennemi le 18 avril 1915, jusqu'à son arrivée dans la prison de Z... fut rapide, brutale et cruelle. Il avait reçu, ce jour du 8 avril la mission de jeter des bombes sur les trains alla-cantés transportant du matériel, des munitions, des vivres et des soldats. C'était entre Reuliers et Courtral, en Belgique, à la chute du jour. Le temps était clair, le soleil éclatant lançait ses derniers rayons sur la terre avant de disparaître à l'occident. Garros s'éleva à une grande hauteur, aperçut sur la voie ferrée qui relie ces deux villes un train en marche. Avec la maîtrise de vol, le sang froid qui le caractérisent, il fond comme l'onde sur la victime et survola à une trentaine de mètres le train en marche qui ne put lutter de vitesse avec lui. L'effroi se manifesta aussitôt chez nos ennemis. La machine buta, siffla avec un accent de détresse, des cris se font entendre, des commandements se précipitent, la fusillade crépite. Garros lâche un obus qui s'abat sur le train. Des hommes sont blessés, de nombreux soldats descendent à terre par les portières et dirigent sur l'aéroplane des mines de coups de feu. Garros n'est pas atteint, mais le moteur de son appareil s'obéit plus à sa main exaspérée, il se sent ; il gagne la hauteur des airs où il se maintenait avec peine, et pendant que le train file et disparaît, le moteur s'arrête. La machine ne fonctionne plus. Garros se voit obligé de s'abaisser. Il dirige au vol plané son aéroplane dans un champ et s'y pose.

Notre sympathique aviateur met le feu à ses avions, puis s'élanche, dans l'espoir de conquérir sa liberté. Mais les Prussiens sont là ! Il est capturé.

Garros jette les yeux autour de lui. Devant, c'est un champ inconnu, sans arbres, sans haies ni clôtures. Où suis-je ? Il aperçoit un fossé rempli d'eau. Il s'y précipite.

Quelques instants après, Garros, couvert de branchages et de feuilles mortes, entend les pas, les voix d'une patrouille allemande et les bruits rapprochés d'une fusillade. Un soldat allemand passe à 50 mètres de lui sans le voir. Il veut sortir de sa cachette, quand de nouvelles voix le font s'arrêter. Un groupe d'Allemands s'approche et passe sans le découvrir. Garros respire, il se croit sauvé. Il reste cependant sans faire un mouvement. Trois quarts d'heure s'écoulent, il a de l'eau jusqu'aux genoux, mais la nuit vient, la nuit qui peut être pour lui le salut. Hélas ! une troisième patrouille plus nombreuse s'avance et se met à fouiller tous les recoins du terrain, à battre les buissons et les haies. Un soldat allemand découvre la cachette et l'héroïque aéroplane. Il pousse un cri et dirige en même temps son feu sur la poitrine de Garros. La patrouille est réunie tout autour autour de lui. On le hisse sur le bord du fossé, au milieu des hurlements atroces ou le fusille, on le battaille, un soldat allemand lui fait une balle à la tête et le frappe avec le pied de son sabre, puis on le conduit vers une voiture d'ambulances qui se trouvait à l'écart d'un bois. Là on le ligote avec des sautoirs sur un brancard. Les allemands ont essayé plusieurs fois de le questionner sur quelque renseignement les Allemands. L'un d'eux, qui avait été blessé par l'obus lancé par Garros, essaya de le tranquilliser avec un bon mot. Il en est sorti sans plus ses camarades.

Une heure après, l'ordre arriva de conduire Garros au village, où il est interrogé. On veut lui faire avouer qu'il avait avec lui un passager. « Non, dis-

Garros, je n'aurais pas de passager ». On le jeta au milieu d'un corps de gardés allemands où il passa la nuit.

Le lendemain, on l'emmena en automobile dans la ville de T., où se trouve un état-major d'armée. Un général l'interroge. Il ne peut rien obtenir de lui.

— Mais où est votre compagnon de l'air ?

— Je n'en avais pas.

A ce moment, un officier d'état-major entre dans la salle et dit au général quelques mots à voix basse.

— Tenez, voyez-vous, le capitaine vient de me rapporter que l'officier qui vous accompagnait a été retrouvé.

— C'est impossible, puisque j'étais seul.

Après cet interrogatoire, il passa la nuit en cellule et fut conduit le lendemain en automobile à Bruxelles et de là dirigé vers l'Allemagne.

Il fut pour escorte deux soldats armés un policier et un officier. Il faut croire que les ordres donnés pour sa surveillance avaient été sévères. Le policier le tenait au poignet avec une corde. Quand Garros voulait aller satisfaire ses besoins le policier le conduisait sans lâcher la corde tandis qu'un soldat allemand le tenait en respect avec son fusil chargé. Il arriva ainsi à M... On lui fit traverser la ville. Comme il était un civil il fut pris par la population pour un malfaiteur. A M... il passa la nuit en cellule. Cependant le lendemain au fort de Z... près de C... il y fut l'objet d'une surveillance toute spéciale pendant les premiers mois.

J'ai laissé là bas mon ami Garros — P. C.

NOS GREOLES

Le sergent Boisy Boyer

Le sergent Boisy Boyer qui a pris part aux principaux engagements du début de la guerre, actuellement à Sidiouque vient d'être cité à l'ordre du jour de sa brigade et décoré de la Croix de guerre. Voici ce que ce brave écrit à sa mère. « J'ai été cité à l'ordre du jour de ma brigade et Dimanche je recevrai la Croix de Guerre pour mon courage. Etant chef de Section j'ai déployé ma section sous un feu violent de mitraille et lorsque on m'a donné l'ordre de me retirer je l'ai reconduite au bon ordre. » Plus loin en parlant des « ennemis » le jeune Boisy Boyer écrit. « Nous les attendons de pied ferme ». Nous sommes heureux d'adresser à notre vaillant compatriote qui est le fils de Mme Vve Boisy-Boyer nos plus chaudes félicitations et le témoignage de notre sincère admiration.

Le lieutenant Clergue

Nous apprenons que notre jeune compatriote Da tal Clergue, toujours souffrant, vient d'être versé au 1er Régiment de Tirailleurs Algériens.

Cet officier, qui a conquis tous ses grades à la pointe de sa baïonnette, en attendant le rétablissement de sa santé, occupe les fonctions d'Adjudant-Major de la place d'Alger.

L'Aéro-frotteur

Dans un pays où tous les appartements sont cités chaque jour, où le pluncher retenuient jadis Porquett et la satisfaction des maîtres de maison, une invention comme celle de l'Aéro-frotteur est une révolution dans les coutumes.

Un enfant peut s'en servir. En allant chez M. Salvaan, ancienne salle de méubres de Mme H. Iodore, rue du Conseil, nos lecteurs et lectrices se rendront compte par eux-mêmes.

A Vendre

en bloc ou séparément
au Port de la Pointe des Galats
Un lot d'immeubles en parfait état situés Avenue de la Gare et Route de Saint-Paul.

Pour tous renseignements,
S'ADRESSER SUR LES LIEUX,
à M. René Amédée ou à M. Louis
Pharmacien à St-Paul.

Le Monument à Garros

—«O»—

La presse est unanime à réclamer un monument au glorieux enfant de Bourbon, au premier soldat français tombé au Champ d'Honneur.

A notre avis il faudrait qu'on ne tardât point à réaliser la chose. Il faut que cet hommage à Garros soit rendu tout de suite, dans un mouvement d'enthousiasme immédiat.

Ce n'est pas demain, c'est aujourd'hui que nous avons à taire ce geste... que le Monde entier attend pourrions-nous dire...

Le premier monument à Garros — car il va en s'élever d'autres d'un côté comme de l'autre de la Méditerranée, dans les airs même si c'était possible — ce premier monument c'est dans son pays natal qu'il doit s'ériger.

La parole est au Conseil Général.

Le Mouvement à Garros

Voici la constitution du monument à Rolland Garros.

P. Ruben de Gouder, président
Albert Foucque, trésorier, Adrien
de Guigné, secrétaire, Camille Gé-
rard, Emile Lauratet, Maurice des
Rieux, bâtonnier de l'Ordre des
Avocats, Edmond Maigne, président
du Syndicat de la Presse.

Ce comité dès sa constitution a
envoyé à notre compatriote Georges
Garros, père du Jeune Héros mort
pour la Patrie la dépêche suivante:

GEORGES GARROS --- SAIGON

«Comité monument constitué
vous adresse expression vive sym-
pathie population et sentiment pro-
fond chagrin amis dans deuil qui
vous frappe ainsi que Colonie en-
tière par mort héroïque Roland.»

Président ; P. RUBEN DE GOUDER

POUR GARROS

—«O»—

Appel aux Patriotes

—»O«—

Saint-Denis, le 3 Septembre 1914.

Chers Compatriotes ,
Un héros vient de tomber pour la
Patrie.

Roland Garros, le Roi des Airs ,
vient de mourir couvert de gloire.

Notre illustre compatriote , n'écou-
tant que son devoir, vient d'étonner
le monde par son audace.

Cet aigle de l'aviation, volant sus à
l'ennemi, attaqua et détruisit un Zep-
pelin qui, l'entraînant dans sa chute,
l'ensevelit dans son triomphe.

La Réunion a le droit de se mon-
trer très fière des exploits de son va-
leureux enfant.

Qui de nous n'a vibré de patriotis-
me aux récits des merveilleuses ran-
données de Roland Garros, soit qu'il
ait escaladé le ciel à des hauteurs ver-
tigineuses , soit qu'il ait, dans ses
raids de vitesse , montré les progrès

Pour Juliette DODU

Garros n'étant pas mort au grand soulagement patriotique de toute la Colonie on nous prie de demander que les fonds recueillis pour son monument qu'il n'y a pas lieu d'édifier maintenant soient attribués au monument Juliette Dodu.

C'est le moment où jamais d'honorer notre valeureuse compatriote.

Et l'hommage à Juliette Dodu revêtira par ce fait un caractère doublement patriotique et fraternel puisqu'il s'y mêlera malgré tout le souvenir de l'intrépide aviateur que nous avons pleuré en le croyant disparu.

LE BARACHOIS

On répare présentement notre vieux et poétique pont du Barachois. Les bigues en fer seront changées. C'est notre ami Coriolan qui effectue ce travail important et difficile.



MARCHANDS AMBULANTS

L'heure à laquelle les marchands ambulants auront le droit de circuler en ville est ramenée de 9 heures à 8 heures.



LE MONUMENT GARROS

L'idée du monument à élever au célèbre aviateur n'est pas abandonnée. Le Comité y travaillera au contraire avec ardeur. Nous l'en félicitons.

LE BARACHOIS

On répare présentement notre vieux et poétique pont du Barachois. Les bigues en fer seront changées. C'est notre ami Coriolan qui effectue ce travail important et difficile.



MARCHANDS AMBULANTS

L'heure à laquelle les marchands ambulants auront le droit de circuler en ville est ramenée de 9 heures à 8 heures.



LE MONUMENT GARROS

L'idée du monument à élever au célèbre aviateur n'est pas abandonnée. Le Comité y travaillera au contraire avec ardeur. Nous l'en félicitons.

Le Monument Garros

—»0«—

Deux Lettres du Père

Saïgon 16 septembre 1914
Monsieur Paul Ruben de Couder
Saint-Denis — Réunion.

Mon cher compatriote et ami,

De tous les témoignages de sympathie qui me parvinrent de France ou des Colonies où je compte des amis, aucun ne pouvait être plus doux à mon cœur que celui que vous avez bien voulu m'adresser au nom de mes compatriotes de la Réunion, à l'occasion de la nouvelle tragique --- heureusement démentie depuis --- de la mort de mon fils.

Je vous prie de vouloir bien en exprimer ma profonde gratitude au comité que votre amitié, si chère à mon cœur, a tenu à présider. La pensée d'élever à mon fils un monument dans la colonie où il a vu le jour est une de celles qui comblent d'aise ma fierté et me feraient presque oublier la joie que m'ont déjà fait éprouver deux initiatives pareilles, réalisées à St-Raphaël et à Bizerte.

Ce monument dira constamment aux jeunes générations créoles combien notre race, au cœur d'acier dans la lutte et dans le danger, sut donner à la France sa contribution de gloire et d'honneur.

Veillez bien être auprès du comité que vous avez tant de titres à présider, l'interprète de ma gratitude profonde et agréer pour vous l'expression de mon attachement profond.

Georges GARROS

**
Saïgon, 16 Septembre 1914
Monsieur P. Ruben de Couder
Saint-Denis.

Mon vieil ami,

C'est dans les heures tragiques que s'affirme le mieux l'affection. La vôtre s'est réveillée à la nouvelle de l'atroce malheur dont tous me crurent atteint. La nouvelle m'en avait été officiellement annoncée par le Gouverneur de Cochinchine et je restais atterré douloureusement pendant 48 heures. Au bout de ce temps, la confirmation de la nouvelle n'arrivant pas, malgré maints télégrammes adressés à Paris par mes amis et moi, je me repris à espérer jusqu'au moment où elle fut déclarée inexacte par Havas. Quant à votre télégramme si vibrant, il m'a été remis aujourd'hui seulement, le Gouverneur l'ayant intercepté dans une pensée d'amicale compassion, ainsi que tous les autres que j'avais reçus d'amis ou de parents à cette occasion.

Je vous envoie en même temps que cette lettre, un journal de Saïgon reproduisant un cablogramme officiel de Colombo confirmant la rencontre de mon fils avec des zeppelins ; mais, déclarant qu'il en était sorti sain et sauf.

Je vous embrasse affectueusement.

G. Garros.

32 (Progrès 11 décembre 1914)

CONTINGENTS

COLONIAUX

La répartition des mobilisés Antillais, Guyannais et Réunionnais, se fera de la manière suivante: 5/6 seront versés dans les troupes métropolitaines, 1/6 dans les troupes coloniales (artillerie et infanterie coloniale). Ceux qui resteront dans les troupes coloniales seront utilisés ainsi, 1 sur 10 au front, 3 sur 10 aux Dardanelles.



A MAURICE

Les trafiquants en cannes à sucre paieront, à l'avenir, une patente de Rs 100 par an et les préparateurs de vanille une de Rs 50 par an.



LA PLACE JOFFRE

On pousse activement les travaux de mise en état de la Place Joffre pour l'apposition de la plaque portant le nom du vainqueur de la Marne. Il est question pour « la St-Denis » de donner une grande fête patriotique. On en profitera pour inaugurer la rue Juliette Dodu, Roland Garros et la Place Joffre.



INSURRECTION

On parle d'une insurrection aux Comores. Les indigènes tiendraient le chef de province assiégé, la population blanche serait menacée. Des tirailleurs sénégalais ont été envoyés de Niégo pour les mettre à la raison.

Garros

Il n'est pas mort

D'après les nouvelles portées par le « Djemnah » notre vaillant compatriote, l'aviateur fameux dont s'honore notre petite Patrie et la France entière ne serait pas mort...

C'est un nommé Garrès qui aurait été tué à Toul. Il y aurait eu confusion de noms. Tant mieux et tous les cœurs réunionnais seront heureux de la nouvelle, qui est, on peut le dire : une bonne nouvelle.

TOMBOLA DU TAMPON

Voici la liste des denrées expédiées pour les blessés: 923 kilos sucre, 505 kilos café, 224 k. féculé, deux caisses confitures, une caisse miel, une caisse de tabac, toile et divers, ensemble 29 colis valeur 2,350 francs.

A PROPOS DE GARROS

Georges Garros, le père de l'aviateur, a adressé à la presse locale une lettre remerciant la population des marques de sympathie prodiguées à son fils lors du bruit de sa mort.

PAUL BOURVAL

Notre ami nous apprend qu'il a été blessé en pointant sa pièce. Il a du faire 20 jours d'hôpital. Mais il est maintenant parfaitement rétabli et n'aspire qu'à retourner sur le front.

NOS PROFESSEURS

Nos sympathiques professeurs du Lycée sont eux aussi victimes de la pénurie de fonds déterminée par la guerre. Comme nos instituteurs ils ne bénéficieront de l'augmentation que leur a votée le Conseil Général que quand il y aura de l'argent.